

belleville

JUILLET 2013
N° 79

BELLEVILLE
LES SAUVES

DEMOCRATIE



AGENCE D'ASSURANCES



Vincent Reinert

30, rue du Général de Gaulle
55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

Tél. 03 29 86 16 01

Fax 03 29 86 50 58

agence.reinert@axa.fr

n° Orias : 07 013 176



MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC

PORTES AUTOMATIQUES

FERMETURES ET STORES

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MÉTALLERIE

7, Avenue Aristide Briand
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Tél. 03 29 84 23 16

Fax : 03 29 86 13 62

Site internet :

<http://perso.wanadoo.fr/albrand>

E-mail : albrand.sarl@wanadoo.fr

**Patrick
MARTIN**



EXPLOITANT FORESTIER

Elagage et Bottage

**Vente de Bois
de chauffage**



29, rue du Commandant Raynal
55430 BELLEVILLE/MEUSE

Tél./Fax : 03 29 83 94 42
(à partir de 19 heures)

Portable 06 07 84 94 14

"La Réponse au Bris de Glace"

- ▶ Réparation
- ▶ Remplacement
- ▶ Pare-Brise
- ▶ Glace latérale
- ▶ Lunette arrière
- ▶ Optique de phare
- ▶ Marquage antivol



**AGRÉÉ
ASSURANCES**

N° Vert 0 800 400 200

© RÉSEAU
**france
PARE-BRISÉ**

14, Avenue du Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE - VERDUN
TEL 03-29-86-84-66 - FAX 03.29.86.84.67
tpb55@orange.fr

L'éditorial du Maire



Réussir sa ville !

Notre devise : Avec vous rendre possible ce qui est nécessaire !

« On existe
que par rapport à ce que l'on fait
pour les Autres ».

Nous sommes à quelques mois des élections municipales de mars 2014.

Pendant plus de cinq années, l'équipe municipale actuelle s'est montrée plus que jamais solidaire, inventive, active, mais aussi déterminée pour faire aboutir des dossiers importants, comme les travaux neufs, de réhabilitation, et de requalification, concernant aussi la sécurité, la gestion du patrimoine, avec un souci permanent de parvenir aux objectifs fixés ; tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, qu'ils soient associatifs, culturels, scolaires, sociaux et intercommunaux, de nombreux projets en cours ou à l'étude, déjà évoqués dans les précédentes éditions.

Je rappellerai que les maires s'identifient sentimentalement à leur commune. Nos cités s'identifient aussi à leur maire, voire à leur municipalité. Surtout quand celui-là après plusieurs années de mandats, a su lui donner une image de marque reconnue, un dynamisme, une identité, soutenu par une équipe municipale solide, active, et soudée sur des objectifs : réussir notre petite ville. Comment mieux aménager, gérer et animer notre cité, améliorer notre cadre de vie, entretenir notre patrimoine et l'environnement quotidien, favoriser le développement artisanal, industriel, commercial, encourager une solidarité sociale, enrichir le temps libre et la vie associative et sportive.

Oui, la vie associative, un acteur majeur de notre ville !

Le retour des beaux jours est l'occasion de voir reflourir nos places et nos rues et réapparaître les événements festifs et les activités de plein air.

Il convient de souligner que bon nombre de ces événements naissent de l'action associative, grâce à des dizaines de bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année pour animer Belleville.

Les travaux de cette partie visible de leur engagement est l'occasion de se rendre compte du temps et de l'énergie que nos associations consacrent tout au long de l'année, de ce qui fait rayonner Belleville au-delà des limites de la ville.

Nous sommes, par ailleurs, très attentifs à l'action des associations qui œuvrent jour après jour, été comme hiver, au bien-être de nos concitoyens. Elles sont solidaires des plus fragiles, des plus démunis, et leurs actions méritent aussi d'être valorisées.

Pour toutes ces raisons, la municipalité a tenu à maintenir en 2013 l'enveloppe globale des aides accordées aux associations, malgré une conjoncture économique difficile et sans augmenter la part ville « impôts locaux », ce pour la 10ème année consécutive. C'est aussi pourquoi les services administratifs et techniques de la ville travaillent actuellement à l'organisation d'événements permettant de révéler l'engagement de ceux qui œuvrent dans l'ombre et dont l'action contribue largement à la cohésion sociale de notre ville.

Merci à toutes celles et ceux dont l'engagement associatif fait depuis longtemps et pour longtemps encore, je l'espère, la notoriété de Belleville.

Dans le contexte national actuel, difficile de garder la foi, ou de croire en sa bonne étoile... Avec la réalité de la récession et un chômage à un niveau jamais atteint, c'est toute la société française qui accuse le coup. Le mécontentement, le découragement et l'impuissance deviennent nos baromètres et déboussolent le bon sens : nous sommes aujourd'hui otages d'attentes, de résultats immédiats. Un problème ? Une solution dans l'instant ! Voilà ce que l'air du temps nous incite à croire, et la persévérance et l'effort dans tout ça. Ne faudrait-il pas revenir à une pédagogie de la patience et de la méthode ?

A l'instar de ce qui est fait dans notre ville, il faut semer pour récolter les fruits des efforts consentis. C'est bien dans cette logique que nous avons entamé un important programme de travaux pour dynamiser notre cité et l'aider à poursuivre sur le chemin de l'attractivité ; une tâche longue et laborieuse dont l'accomplissement ne pouvait se faire sans la patience, la compréhension et la confiance des bellevillois, mais aussi au

fur et à mesure des possibilités et des moyens, souvent financiers des décideurs.

Dès le retour du beau temps, les décorations florales réalisées par les services techniques municipaux réapparaissent dans tous les quartiers ; c'est une reconnaissance bien méritée pour la qualité de leur travail, les massifs de fleurs donnent un exemple de toute beauté d'un savoir-faire !

Les beaux jours annoncent aussi de grandes animations populaires qui font battre le cœur de notre ville. Les associations et les services techniques municipaux peaufinent les préparatifs des grands rendez-vous du printemps et de l'été.

Le Don du Sang ouvre le calendrier de manière exemplaire. En mettant l'accent sur le don et la solidarité, il rencontre un succès mérité. Ce résultat remarquable est une belle récompense pour le travail des bénévoles, de l'association des donneurs de sang. Il illustre aussi la grande mobilisation des bellevillois pour cette juste cause.

Pour créer de nouveaux services aux habitants pour réaliser de nouveaux équipements qui renforcent la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire communal ; c'est sûr, il faut des femmes et des hommes motivés, mobilisés et coopératifs.

Ce que les bellevillois attendent de nous, les élus, c'est que nous défendions ensemble, les initiatives et les projets des acteurs économiques et associatifs et que nous défendions ensemble les services publics et de proximité qui participent à la qualité de vie de chacun. C'est avant tout un esprit républicain qui doit nous guider.

Il y a un temps pour tout. Il y a un temps pour le débat politique, et il y a un temps pour l'action publique.

Dans cette période tellement difficile pour beaucoup de nos concitoyens, le temps est à l'action, pas aux divisions ; on ne construit rien dans la polémique et dans l'invective ; ceux qui y cèdent par intérêt personnel ou revanchard jouent contre leur camp, c'est à dire contre le camp des bellevillois.

Quand les enjeux sont si déterminants pour l'avenir de nos concitoyens, le jeu collectif doit prévaloir sur le jeu individuel. L'homme « l' élu » est au travail, pas aux querelles politiciennes et subalternes : chacun se détermine selon la conscience qu'il a de son engagement.

Pour ma part, je continuerai d'agir dans cet esprit, avec détermination, sérénité, loyauté et fidélité.

Une bonne nouvelle pour Belleville. Bien que le bilan du recensement ne soit pas encore définitif, nous pouvons annoncer une augmentation significative de la population : seule commune qui progresse de l'agglomération verdunoise !

Je rappellerai aussi que je reste à votre disposition pour vous aider, vous conseiller et enclencher avec vous les solutions les mieux appropriées aux préoccupations qui sont les vôtres.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin municipal, financé en grande partie par les annonceurs.

Enfin, rappelant ma devise et celle de l'équipe municipale « tout mettre en œuvre en vue d'obtenir le meilleur résultat possible avec le souci constant de créer et maintenir de bonnes relations entre les hommes et les femmes au sein de la cité Bellevilloise ». C'est dans cet esprit que j'œuvre et œuvrerai toujours au sein de l'équipe municipale d'hier, d'aujourd'hui et demain peut-être ! Et pourquoi pas ?

J'aurai également une pensée particulière pour nos anciens et pour tous ceux qui souffrent de maladie, d'handicaps, mais aussi d'injustice ou des conditions économiques. N'hésitez pas à me faire parvenir vos critiques, vos suggestions et remarques, car ce bulletin municipal doit continuer à assurer entre vous et nous élus une communication totale, à vous de démontrer que les sentiments d'amitié, de solidarité, de confiance, celui du respect de l'autre ; contre les coups tordus et mensonges de certains... Celui à nos yeux très important : celui de la tolérance, ne soit pas vains mots. Qu'ils nous donnent la force nécessaire de poursuivre notre action, ils nous permettent aussi de nous pénétrer de cette vérité, qu'il fait bon vivre dans notre Belleville !

Vous savez que notre équipe municipale, celle d'hier, celle de maintenant et celle de demain, à votre écoute, continuera à consacrer tous ses efforts dans cette direction.

Aussi, je tiens à vous assurer que j'aurai toujours à cœur de mettre toute mon énergie à servir notre cité bellevilloise, et que je tire beaucoup de fierté à travailler auprès d'élus et de collaborateurs, dans la réussite de nombreux dossiers...

Etre maintenant bellevillois, c'est très sûrement savoir conjuguer enthousiasme, dynamisme, solidarité, humanisme et passion partagée pour son territoire, pour sa ville, pour ses habitants.

Une ville pour tous !

Yves PELTIER



*Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN*

*1^{er} Vice-Président de l'Amicale des Conseillers Généraux de Lorraine
Président de la commission d'appel d'offres
du Conseil Général de la Meuse*

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'Avenir ».

Jean JAURES

1



Belleville-sur-Meuse, le 11 juin 2013

COPIE POUR INFO

Monsieur Yves PELTIER
 Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
 Conseiller Général du canton de CHARNY
 et du Champ de Bataille de VERDUN
 1^{er} Vice-président de l'Amicale des
 Conseillers Généraux de Lorraine
 Président-fondateur de la Communauté de
 Communes de Charny
 Ancien Membre du Conseil Economique et
 Social Régional de Lorraine

à

Madame Isabelle DILHAC
 Préfète de la Meuse
 40 rue du Bourg
 BP 30512
 55012 BAR LE DUC Cedex

S/c de Monsieur Daniel MERIGNARGUES
 Sous-préfet de Verdun

YR2013-631

Objet : réforme territoriale et intercommunalité
Réf. : mes précédents courriers des 8 mars, 29 avril et 31 décembre 2011

Madame la Préfète,

Je me permets de vous rappeler mes courriers cités en référence, adressés à votre prédécesseur, où je déplorais une situation marquée dans les esprits et en particulier l'unique vision financière qui anime le débat au détriment de toutes autres considérations, qu'elles fussent d'ordre relationnel, culturel, social dans la vie publique locale, ou du respect de la loi, dont on se prévaut à qui veut l'entendre, mais qu'on peut bafouer aujourd'hui à son unique avantage.

Déjà et je confirme, le Maire de Verdun continue de se substituer à toutes les autorités, et influence plus que de besoin les élus par une avalanche de courriers et de pressions les plus diverses ; le diktat d'un seul homme qui poursuit sur sa pensée unique, et de surcroît unilatérale, une vraie croisade dont il se persuade lui-même et tente de persuader untel, ou une commune, ou une communauté de communes, rejoint, il faut en convenir, par quelques élus locaux, ou en recherche plutôt d'une future reconnaissance, fût-elle asservie !

...

21, rue Général de Gaulle • 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
 ☎ 03 29 84 31 81 • Fax 03 29 83 75 81 • E-mail : mairie-belleville-meuse@wanadoo.fr • Internet : bellevillesurmeuse.com



Horaires d'ouverture de la CODECOM de CHARNY

Zone des Marronniers
Tél. 03 29 84 33 44

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Horaires d'ouverture de la Mairie de BELLEVILLE Tél. 03 29 84 31 81

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00
(permanence état-civil)

② Au jour d'aujourd'hui, par rapport à l'évolution suite au vote de la loi sur l'amendement des 30 000 habitants promulguée le 18 mai 2013, à laquelle nous avons adhéré, devant permettre de faciliter la création d'une communauté d'agglomération autour de Verdun, le Maire de Thierville Claude ANTON et moi-même, contrairement à ce qui a été écrit et rapporté par certains médias, sommes favorables à une telle création, mais seulement pas n'importe comment, par des artifices, des intentions, mais en pensant d'abord à l'habitant du futur périmètre, au citoyen qui ne doit pas être laissé pour compte, comme le personnel souvent pas mentionné !

Madame la Préfète, nous n'avons pas tout simplement la même analyse de la date de création de la communauté d'agglomération, nous sommes des élus de terrain, moi tout particulièrement en réunissant 37 ans de vie publique, hormis mes fonctions de maire et de conseiller général. J'ai assumé par le passé diverses fonctions importantes, intercommunales, comme Président du SIVOM de l'agglomération verdunoise de 1999 à 2001, où 9 communes du Verdunois étaient regroupées au sein de 9 compétences intercommunales, à ce moment-là l'intercommunalité était en ordre de marche.

C'est nous faire un procès avant l'heure que de dire, si elle ne se réalise pas au 1^{er} janvier 2014, elle ne se réalisera pas ; dites cela à qui vous voulez, mais pas à moi au bout de 37 ans de vie publique. Alors que la refonte de la carte intercommunale prévue par la loi du 16 décembre 2010 n'est pas encore totalement aboutie en Meuse, et que le schéma départemental de coopération intercommunale n'est de fait pas arrêté encore, je rejoins avec mon collègue de Thierville ceux qui ont attiré dernièrement votre attention sur le calendrier de mise en œuvre de ladite réforme.

Dans un département qui n'a pas validé le schéma, un tel projet de création ne peut éviter le passage obligé des électeurs, si près des Municipales du 9 mars 2014 ? On peut facilement se douter de ce qui se passera au lendemain de la création de la communauté d'agglomération. C'est sûr, la récupération politique sera au rendez-vous, tout simplement en vantant l'aspect historique de la création. Je persiste à dire que créer une telle structure à deux mois des élections municipales sera une imposture et apparaîtra comme mesquine et malhonnête, mais je reconnais, pas pour n'importe qui, car il y a ceux qui auront intérêt à ce qu'il en soit ainsi ! La connivence des genres sera au rendez-vous pour faire tomber les dernières résistances, quand certains osent affirmer et écrire qu'il ne faut pas que l'intercommunalité intervienne dans les débats lors des élections municipales, de qui se moque-t-on ? Déjà des citoyens, des électeurs mis d'office sur la touche et hors jeu qui ne seraient pas autorisés à s'exprimer au travers des listes qui se présenteraient à leur suffrage sur un tel bouleversement de gouvernance, de changements qui interviendraient dans leur vie de demain de tous les jours, dans le cadre de cette nouvelle intercommunalité, eh bien voilà, le citoyen, non consulté directement, devrait encore accepter pour argent comptant et sans broncher, tout ce qui aurait été décidé et mis en place 2 mois plus tôt par des élus en fin de parcours de légitimité !

Le compte est bon, le respect des communes et des citoyens doit être respecté ! Qu'en sera-t-il du périmètre arrêté ? Mais nous pouvons constater un vide inacceptable, le transfert des compétences n'a pas encore été véritablement abordé et discuté. Nous ne pouvons nous contenter de dire, comme certains collègues élus, que nous adopterons telle compétence optionnelle dans un délai de 3 mois, telle autre dans un délai de 2 ans conformément à la loi.

③ Quelques compétences pourraient être redonnées, à un moment donné, aux communes adhérentes du périmètre communautaire. Je pense que nous devons, c'est pour moi une obligation, prévoir en amont le contenu précis de chaque compétence. Or vous n'avez rien de concret, pourquoi ne pas en discuter avant la mise en place de la C.A. ? Il serait dangereux et irresponsable d'en discuter après la création, car il est souhaitable de préserver tous les services publics, créés entre autres pour les citoyens !

Je pense aussi, nous pensons qu'Arnsène LUX, droit dans ses bottes, veut imposer son projet basé uniquement sur l'intérêt à en tirer à tous points de vue, reléguant bien loin l'aspect humain de la démarche engagée, qui de par sa faute a cassé et fait dissoudre la communauté de communes du Verdunois en 2001, car elle n'était pas son projet et il n'en était pas le président. Je plaide, nous plaçons, pour que les regroupements imposés dans la précipitation soient refusés. J'estime, nous estimons, qu'il appartient aux citoyens de donner leur avis par un vote direct ou bien par la représentation municipale lorsqu'elle pourra s'exprimer lors d'un scrutin (élections municipales du 9 mars 2014, pour dire oui à la coopération librement consentie et approuvée par la population). Deux soucis, pas question de brader le territoire et de ne pas se soucier du devenir du citoyen !

C'est pourquoi et c'est la démocratie renouvelée, les élections municipales devront conforter ou sanctionner le travail accompli et proposé « boîte à outils », s'il le faut je ressortirai le moment venu mon slogan : regrouper pour progresser, ou tout de suite, regrouper pour régresser, non pas d'accord pour plus tard. Je reste, nous restons lucides, réalistes, chacun suit ce sujet à combien important, soulevant parmi les élus locaux que nous sommes de nombreuses questions, tant politiques que d'ailleurs purement fonctionnelles.

J'estime, nous estimons, avec mon collègue de Thierville et de nombreux élus municipaux, qu'à la lumière des débats actuels, l'intercommunalité souhaitée et voulue par certains autres collègues ne pourra être absente de la campagne des élections municipales du 9 mars 2014. Compte tenu des enjeux dont elle est aujourd'hui porteuse pour les habitants, les citoyens notamment, en terme de présence et d'efficacité des services publics de proximité et surtout aussi prenons acte du vécu de ces quinze dernières années, « chat échaudé craint l'eau froide, même chaude », même si la vie comme on dit n'est qu'un éternel recommencement !

C'est une raison supplémentaire à être très attentifs à cette recomposition intercommunale qui nous interpelle tous, encore beaucoup de zones d'ombres subsistent : l'avenir du personnel en place dans les différentes localités, la fiscalité à mettre en place, la politique de mémoire continuera-t-elle à être du ressort du département ou bien de la nouvelle C.A. ? Rien n'est acté. C'est pourquoi je veux bien, nous voulons bien poursuivre le débat, sans précipitation, en toute lucidité de ce qui est possible et souhaitable par rapport à ce qui ne l'est pas ; cela doit faire partie des discussions présentes et à venir. Trop de zones d'ombres subsistent.

On devrait aussi s'inspirer de ce qui vient de se passer en Alsace lors du référendum sur la fusion des 2 départements : le verdict du peuple a été sans appel et a rejeté avec une belle majorité ce qui semblait acquis. Alors cela fait réfléchir et cela prouve bien tout simplement que le citoyen juge autrement que ceux et celles qui ambitionnent le gigantisme et rêvent de régner sur le périmètre communautaire créé, « les coucous, les voilà... ». Comme d'autres collègues, nous sommes persuadés que le citoyen puisse se faire entendre à un moment donné.

④ De même demain, pour le soutien aux mouvements associatifs et sportifs, bien accompagnés sur Belleville et Thierville - par contre sur Verdun je n'en parlerai pas - sur qui devra-t-on s'appuyer ?

Enfin, Madame la Préfète, ne serait-il pas judicieux de profiter des prochaines échéances électorales de mars 2014 pour lancer un référendum populaire sur ce projet de création d'une communauté d'agglomération, eu égard à l'importance que cela représente pour l'avenir de nos territoires, comme cela s'est d'ailleurs fait en Alsace.

Cela aurait le mérite de permettre :

- ✓ aux différents candidats de présenter leur point de vue sur ce sujet, en précisant leurs choix en termes de compétence, de représentativité, de fiscalité etc...
- ✓ de donner la parole à la population, principale concernée par cette refonte de l'intercommunalité et des conséquences qui en découleront,
- ✓ et aux futurs élus de mettre en œuvre ces choix, vus et consentis par nos populations après avoir reçu une information objective.

En effet un grand nombre d'élus actuels, soit ne se représentera pas, soit ne sera pas réélu. Il appartiendra donc aux nouvelles équipes de mettre en œuvre ces nouveaux choix de gouvernance.

Cela permettrait aussi de limiter les coûts d'une telle consultation, en utilisant la logistique nécessaire aux prochaines élections municipales, avec un volet supplémentaire dédié au périmètre de l'intercommunalité.

C'est pourquoi, eu égard aux échéances électorales à venir, une mise en œuvre avant le 1^{er} janvier 2014 n'est pas souhaitable et raisonnable. Ce serait l'inconséquence de lancer un projet si tardivement, alors que l'on n'est pas encore dans une lecture de mise en œuvre et que toute précipitation par rapport à la date de création par arrêté préfectoral du périmètre de la future communauté d'agglomération autour de Verdun serait de nature à perturber la sérénité du projet intercommunal à mettre en place.

C'est la raison pour laquelle je serais particulièrement satisfait que ma pensée sociopolitique puisse trouver place dans votre réflexion, par rapport à un projet dont la lourde charge de concrétisation vous échoit, à court, moyen ou long terme.

Puis je vous remercie d'avoir consacré le temps nécessaire à mes propos, reste à votre disposition si vous le jugiez utile et vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués et respectueux.

Le Maire de Belleville sur Meuse
Conseiller Général du canton de Charry
Yves PELTIER



Belleville sur Meuse, le 26 juin 2013

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Conseiller Général du canton de CHARRY
et du Champ de Bataille de VERDUN
1^{er} Vice-président de l'Amicale des
Conseillers Généraux de Lorraine

à
Docteur Patrick BERNARD
Rhumatologue
30 rue des Clercs
57000 METZ

YPRMMEH/2013-696

Objet : maladie d'Alzheimer
Réf. : votre courrier du 25 mars 2013

Docteur,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la Fondation BOMPARD, dirigée par Monsieur Jacques ROYER à Metz, dans lequel vous me précisez qu'il accepterait avec enthousiasme de nous rencontrer, afin de présenter les projets qu'il a développés au sein de cette structure. Je vous prie de m'excuser du retard apporté à ma réponse.

Déjà, je suis très flatté que vous ayez pensé à la ville de BELLEVILLE SUR MEUSE, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives concernant l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et dépendantes.

Cependant, compte tenu du schéma gérontologique sur le département de la MEUSE et des unités déjà existantes et en cours de construction dans différentes EPHAD du territoire, de tels projets nécessitent une étude approfondie en termes de nombre de lits d'accueil et des besoins à venir.

Il est vrai qu'actuellement, nous avons à cœur de mener à bien le projet de construction d'une Maison Médicale de Santé pluridisciplinaire. L'accord de principe a été donné par le Conseil Général de la Meuse, nous travaillons en parallèle avec le Docteur BOUCHY et l'ARS. Seulement, nous nous heurtons à une difficulté, à savoir : trouver des médecins généralistes souhaitant s'installer à BELLEVILLE SUR MEUSE !

Je garde précieusement les coordonnées de Monsieur ROYER qui a accepté si gentiment de me rencontrer et je ne manquerai pas de le solliciter.

Vous remerciant de vos conseils avisés et de tout l'intérêt que vous portez à nos projets, je vous prie de croire, Docteur, en l'assurance de ma très sincère considération.

Le Maire de Belleville sur Meuse
Conseiller Général du canton de Charry
Yves PELTIER



21, rue Général de Goutle - 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

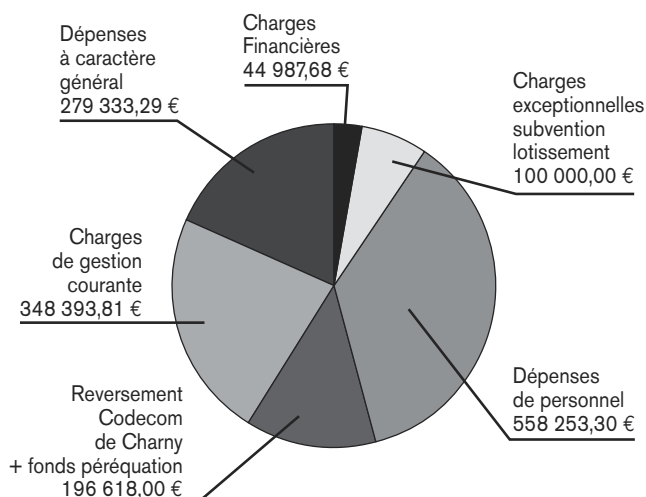
Tel : 03 29 84 31 81 - Fax : 03 29 83 75 81 - E-mail : marie-belleville-meuse@wanadoo.fr - Internet : bellevillesurmeuse.com

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

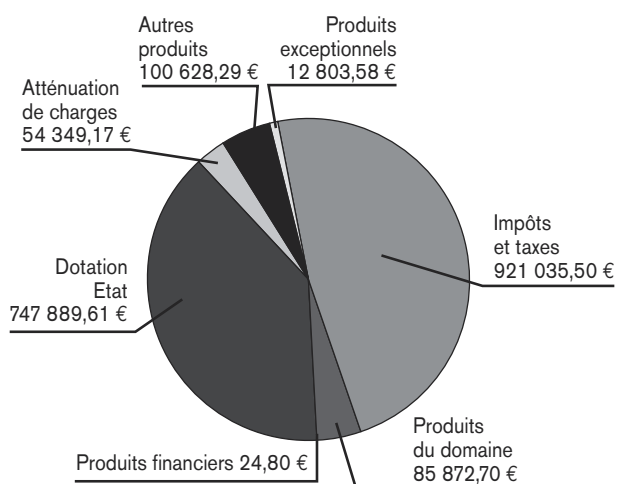
Le compte administratif général 2012 a été présenté au Conseil municipal lors de la séance du 11 avril 2013. Ce document dresse et constate les dépenses et les recettes réalisées au 31 décembre de l'année concernée. Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal, excepté le Maire, puisque le compte administratif est le reflet de sa gestion. De plus, ce document est contrôlé par le percepteur qui a établi un compte de gestion qui doit correspondre parfaitement au compte administratif. L'excédent de ce bilan 2012 est reporté sur l'exercice suivant.

FONCTIONNEMENT 2012

DÉPENSES : 1 527 586,08 €

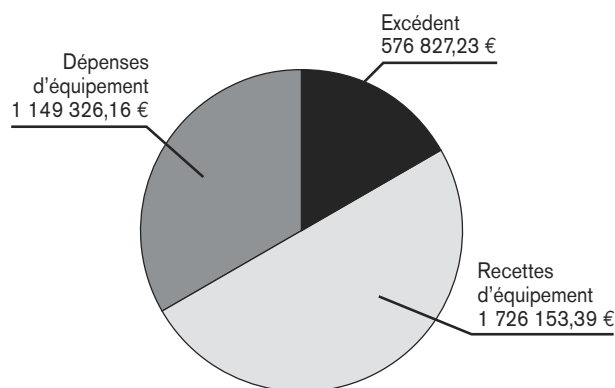


RECETTES : 1 922 603,65 €



Excédent de fonctionnement : 394 957,57 euros.

INVESTISSEMENT 2012



Au total, il ressort un excédent cumulé de 789 880,41 euros après la reprise du déficit cumulé d'investissement N-1 (293 115,02 euros) et de l'excédent de fonctionnement N-1 de 688 037,86 euros.

SERVICES DES EAUX 2012

- Dépenses d'exploitation : 143 398,13 €
- Recettes d'exploitation : 205 603,97 €
dont ventes d'eau : 114 587,17 €
- Dépenses d'investissement : 13 716,07 €
- Recettes d'investissement : 47 834,00 €
- Excédents résultats cumulés : - 442 406,51 €
dont reste à réaliser : - 746 128,41 €

Au cours de la même séance, la fiscalité 2013 et le budget primitif 2013 ont été votés.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	9,19	9,19	9,19	9,19	9,19	9,19	9,19
Foncier bâti	21,98	21,98	21,98	21,98	21,98	21,98	21,98
Foncier non bâti	32,35	32,35	32,35	32,35	32,35	32,35	32,35
Taxe Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

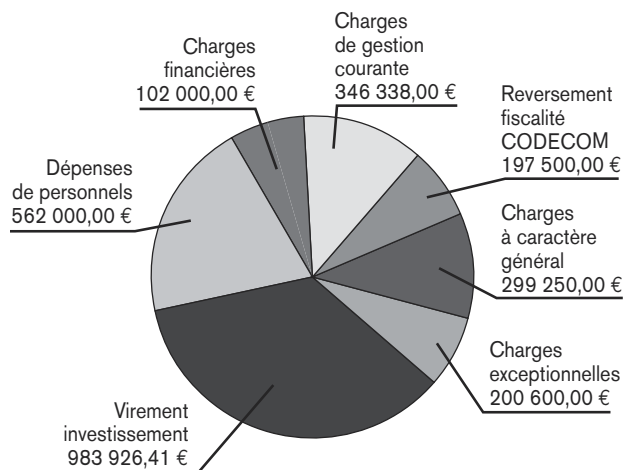
Le produit attendu pour 2013 des quatre taxes directes locales se répartit ainsi :

- Taxe d'habitation : 357 307 €
- Foncier bâti : 579 173 €
- Foncier non bâti : 5 985 €

BUDGETS PRIMITIFS 2013

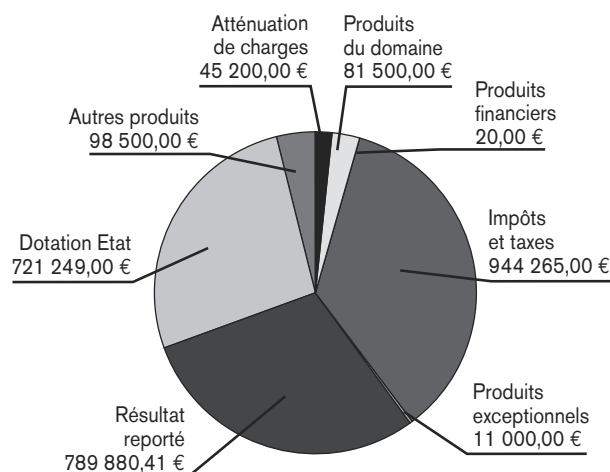
Section fonctionnement

DÉPENSES : 2 691 614,41 €



- **Charges à caractère général** : eau, gaz, électricité, entretien bâtiments, réseau, assurance, affranchissement, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts et taxes, etc...
- **Dépenses de personnel** : rémunérations et cotisations sociales.
- **Charges de gestion courante** : indemnités élus, cotisations retraite, contingent aide sociale, contributions intercommunales, subventions associations, participations collèges, etc...
- **Charges financières** : intérêts des emprunts.
- **Reversement Codecom** : transfert de charges voté à la Codecom de Charny et fonds de péréquation intercommunal.

RECETTES : 2 691 614,41 €



- **Charges diverses** : amortissement, charges exceptionnelles.
- **Produits du domaine** : locations, redevances, concessions, revenus des immeubles.
- **Impôts et taxes** : impôts locaux.
- **Participation de l'Etat** : dotation globale de fonctionnement, compensations, participations diverses.
- **Autres produits** : produits divers, remboursements, atténuation des charges.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2013

- Dépenses d'investissement : 2 048 939,30 €
+ reste à réaliser N-1 : 1 754 439,30 €
- Recettes d'investissement : 2 048 939,30 €
dont subventions : 246 047,02 €

BUDGET ANNEXE DES EAUX 2013

- Dépenses d'exploitation : 202 113,00 €
dont entretien réseau : 67 000,00 €
- Recettes d'exploitation : 202 113,00 €
dont ventes d'eau : 200 000,00 €
- Dépenses d'investissement : 983 231,41 €
- Recettes d'investissement : 983 231,41 €
+ excédent : 221 351,91 €

Séance du 28 Février 2013

Compte-rendu de décisions :

- Valider la subvention au budget de l'eau de 40 000 € comme inscrite au budget primitif 2012 afin de valoriser le travail des services sur le réseau d'eau potable.
- Avenant n° 1 et 2 pour le marché d'eau potable rue Jean Jaurès.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - De valider l'avenant à la convention avec la MSA, le prix de la visite médicale des agents passe de 81 € à 83 €.
- 2 - De valider la convention avec la DDT pour le déneigement par les services techniques communaux du centre d'examens de permis de conduire sur la zone du WAMEAU, soit 55 € par intervention.
- 3 - De valider la convention avec VEOLIA pour l'hébergement d'un concentrateur sur le réservoir des Closeries dans le cadre du télé-relevé.
- 4 - D'accepter le renouvellement de la convention avec VEOLIA pour l'assistance.
- 5 - De fixer les ratios d'avancement de grade à 100 %.
- 6 - De valider les tarifs de vente de fournitures :
Pour les matériaux : revente au prix d'achat
Pour les photocopies couleur : 0,50 € pour page A4, 1 € pour page A3.
- 7 - De valider la participation de la commune aux frais engagés par les particuliers au niveau du changement d'une conduite d'eau en plomb si les travaux sont réalisés par une entreprise. L'aide est de 50 % de la facture plafonnée à 1 000 €.
- 8 - De valider le dossier de demande de subvention auprès du conseil général pour la réfection de l'orgue de l'église.
- 9 - De valider le dossier de demande de subvention auprès du conseil général dans le cadre des amendes de police pour la réfection de la place Maginot.
- 10 - De valider les avenants n° 3 et 4 pour des travaux supplémentaires dans le cadre du changement de la conduite d'eau potable rue Jean Jaurès.
- 11 - De valider l'avenant n° 5 pour une prolongation de délais des travaux dans le cadre du changement de la conduite d'eau potable rue Jean Jaurès.

- 12 - De valider le remboursement des compteurs d'eau changés de 1993 à 2012 au prorata des années utilisées par rapport à 20 ans.

- 13 - De recourir à un avocat de Nancy pour assurer la défense de la commune face au recours effectué par le restaurant « les Palots » au tribunal administratif.

- 14 - De recourir à un avocat de Nancy pour assurer la défense de la commune face au recours effectué par un ancien agent des services techniques au tribunal des affaires de sécurité sociale.

- 15 - De valider la cession de terrain (délaisse de la parcelle AK 530) à Monsieur Lacroix à hauteur de 10 € le m² pour une surface de 34 m².

Séance du 11 Avril 2013

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - De reconduire les tarifs du centre de loisirs 2013 à l'identique de ceux de 2012 ; seule la rémunération des animateurs ayant le BAFA passe de 780 € à 800 €.
- 2 - De reconduire la convention avec Thierville pour le centre de loisirs 2013.
- 3 - De valider le contrat de maintenance pour le nouveau photocopieur pour une durée de 5 ans.
- 4 - De valider le renouvellement de la convention de balayage avec la société Sita-Dectra.
- 5 - De valider la convention pour le spectacle des danses ukrainiennes qui aura lieu le 24 juillet 2013.
- 6 - De valider la convention avec la SDIS (centre de secours) pour la capture des animaux.
- 7 - De valider l'abonnement pour le site Internet.
- 8 - De valider à nouveau les avenants 1 et 3 concernant les travaux de la rue Jean Jaurès suite à des erreurs.
- 9 - D'approuver les comptes administratifs 2012 (général, lotissement, eau) voir annexe.
- 10 - D'approuver les comptes du trésorier qui concordent avec les comptes administratifs.
- 11 - D'affecter les résultats 2012 au BP 2013.
- 12 - De reconduire les taux de fiscalité 2013 à l'identique de ceux de 2012.
- 13 - D'approuver les budgets primitifs 2013 (général, lotissement, eau) voir annexe.

- 14 - D'encaisser le chèque de la société APRIL dans le cadre du remboursement de maladie des agents.
- 15 - De commencer une enquête publique pour le déclassement de terrains à divers endroits de la commune.

Séance du 30 Mai 2013

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - De valider la nouvelle composition communautaire de la communauté de communes de Charny qui sera mis en place après les élections de mars 2014.
Suite à la loi Richard de décembre 2012, le nombre de délégués a été réduit.
La nouvelle composition a été votée à la communauté de communes de Charny sur la base d'un accord local (et non de droit commun) et doit être validée par les communes membres.
Pour Belleville, le nombre de délégués passera de 18 à 15.
- 2 - De valider la cession de terrain à Monsieur Pierre-Emmanuel STOUFFLET à hauteur de 10 € le m² (délaissé de la parcelle AK 530).
- 3 - D'accepter l'avenant sur la convention précédente de balayage afin de régler les 2 dernières factures.
- 4 - De voter les subventions aux associations.
- 5 - D'encaisser un chèque de sinistre.
- 6 - D'encaisser les chèques relatifs aux repas des « têtes blanches ».

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Belleville sur Meuse a engagé la procédure visant à transformer le POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme).

A ce jour, le dossier est terminé. Il a été présenté aux personnes publiques associées lors de la réunion du 24 juin 2013 à 14h15 en mairie de Belleville sur Meuse.

Il est rappelé qu'un registre est à la disposition de la population en mairie afin que celle-ci puisse s'exprimer et faire des remarques.

Dans le cadre de la concertation obligatoire lors de la phase d'élaboration du PLU, une réunion publique sera organisée le :

Mardi 10 septembre 2013 à 19 heures
Salle des fêtes de Belleville sur Meuse.

Gare de Verdun
Place Maurice Genevoix
55100 VERDUN
☎ 03 29 84 83 01
☎ 03 29 84 83 10



Objet : Traversée des voies SNCF

Mr le Maire
Mairie De Belleville/Meuse
21 rue du Général de Gaulle
55430 Belleville

Verdun, le 07 juin 2013

Mr le Maire,

Depuis plusieurs années déjà, je vous sollicite pour relayer un message de Prévention à l'encontre des risques ferroviaires. Et vous avez toujours répondu présent. Je tiens à vous en remercier. Aujourd'hui encore, je dois constater que ce phénomène perdure. Afin de faire prendre conscience du risque ferroviaire à un maximum de personnes, je souhaiterais profiter de votre bulletin municipal pour y insérer l'article suivant rappelant les consignes de Sécurité :

Les traversées sauvages des voies ferrées sont interdites et punies par la loi :

- dans le meilleur des cas, vous réglez une amende de 75 €
- dans le pire des cas, vous payez de votre vie !

C'est l'imprudence qui tue, pas le hasard !

Lorsque le bulletin municipal sera édité, il me serait agréable d'en prendre connaissance.

Vous remerciant par avance des suites que vous accorderez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de gare de Verdun

JOUONS LA SOLIDARITE:

L'ILCG du Verdunois recherche des visiteurs à domicile bénévoles dans le cadre de son action "maintien à domicile des personnes âgées".

Vous serez encadrés par notre association et un peu de temps apporte beaucoup pour rompre la solitude de nos aînés.

**UNE HEURE DE PRESENCE
PAR SEMAINE POUR RENDRE
LE SOURIRE A LA PERSONNE
VISITEE.**

Si vous êtes intéressés, merci d'appeler le secrétariat de l'ILCG au 03 29 83 92 15.

BELLEVILLE

LE GROUPE LA POSTE

Horaires d'ouverture du bureau de poste :

Bureau	Jour	Matin	Après - midi
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Lundi	09:00-12:00	13:30-16:30
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Mardi	09:00-12:00	13:30-16:30
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Mercredi	09:00-12:00	13:30-16:30
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Jeudi	09:00-12:00	13:30-16:30
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Vendredi	09:00-12:00	13:30-16:30
BELLEVILLE SUR MEUSE BP	Samedi	09:00-12:00	

CANICULE

AYEZ LE BON REFLEXE

- De voisinage, en vous inquiétant quotidiennement de l'état de santé des personnes isolées, dépendantes ou fragiles de votre entourage,
- En les incitant à rester au frais et en leur apportant vos conseils et votre aide (pour bien s'hydrater, s'alimenter, les aider à faire leurs courses, etc),

Exemple pour boire 1,5 litre en une journée



Petit-déjeuner
1 grand bol de café au lait
et 1 verre de jus d'orange



Matinée
1 verre d'eau



Déjeuner
2-3 verres d'eau



Goûter
1 tasse de thé au lait
ou de chocolat



Dîner
1 bol ou une assiette
de potage et 2 verres d'eau



Soirée
1 tasse de tisane

En cas d'anomalie ou d'urgence, prévenir :

- Les services de la Mairie de BELLEVILLE au 03.29.84.31.81
- Ou le SAMU, composer le 15
- Ou le SAMU social, composer le 115
- Ou appeler le Médecin de garde au 08.20.33.20.20

SACHEZ AUSSI que les personnes de plus de 65 ans, ou inaptes au travail de plus de 60 ans, ou handicapées adultes peuvent demander leur inscription sur le fichier du plan vermeil par téléphone ou par écrit auprès des services de la mairie de BELLEVILLE.

Règlement du columbarium et du jardin du souvenir (RAPPEL)

COLUMBARIUM

Article 11 – Le jour des funérailles, à l'exception de tout autre jour, les fleurs naturelles en pot pourront être déposées au pied de la case du columbarium.

La commune se réserve le droit d'enlever les pots de fleurs fanées sous 8 jours.

Tous autres objets et attributs funéraires, toutes décorations telles que photographies, vases, fleurs, etc... sont strictement interdits.

Article 12 – Conformément à l'article R 361-14 du code des communes et à la demande des familles, les cendres des défunts peuvent être dispersées au Jardin du Souvenir. Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'un agent communal habilité, après autorisation délivrée par le Maire.

Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en Mairie.

Article 13 – Aucun objet, aucune inscription, aucune marque quelconque du souvenir ne devront être déposés par les familles dans le Jardin du Souvenir, dont l'entretien sera à la charge de la Ville.

Article 14 – Le Maire est chargé de veiller à l'application du présent règlement.



Règlement du cimetière

(enlèvement des fleurs fanées)

Les personnes qui ont des pots de fleurs fanées, sur les tombes de membres de leur famille, sont invitées à les enlever dans un délai de 2 mois au plus tard, notamment pour les tombes fleuries à l'occasion des fêtes des Rameaux et de la Toussaint.

Passé ce délai, les agents communaux procéderont à leur enlèvement.

Le Sheriff et la Bandit

« Le changement c'est maintenant »

Accueil de Loisirs Du 5 au 30 août

Mairie de Belleville - Thierville

Enfants de 2 à 12 ans

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
Du 5 au 30 août 2013

Venez découvrir les palpitantes aventures d'Al Cartone Los Barbas (bandit et trafiquant de bonbons) et de Childebert Jones (Sheriff de Nice City depuis toujours)

Les enfants seront encadrés par des animateurs qualifiés selon des formules adaptées

- Groupe 2 - 3 ans
- Groupe 4 - 5 ans
- Groupe 6 - 7 ans
- Groupe 8 - 9 ans
- Groupe 10 - 12 ans



Inscriptions Et Renseignements

MAIRIE DE BELLEVILLE SUR MEUSE
03.29.84.31.81.

Demandez à rejoindre le groupe « Le Sheriff et la bandit le changement c'est maintenant » sur Facebook

<https://www.facebook.com/groups/115341631959513/>

(les bons CAF ; MSA et chèques vacances sont acceptés)

L'accueil de loisirs de Belleville

Accueille les enfants de 2 à 12 ans
Du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
du 5 au 30 août 2013

Nous vous remettrons une fiche de renseignements et une fiche sanitaire que vous voudrez bien remplir et retourner en Mairie.

Les différentes formules d'inscriptions sont :

Formule 1 : journée complète + repas

Formule 2 : journée complète sans le repas de midi

Formule 3 : la journée (matin ou après-midi à choisir lors de l'inscription)

Les inscriptions se font pour une semaine complète.

Le montant des participations sera encaissé lors de la remise de l'inscription. Ne pas oublier de vous munir de vos bons de vacances fournis par la C.A.F. ou la M.S.A. ou chèques vacances en vue d'obtenir la réduction de votre participation.

Les parents doivent obligatoirement fournir leur attestation d'assurance responsabilité civile lors de l'inscription de l'enfant ainsi que leur dernier Avis d'imposition ou de Non Imposition (année 2012).

Le montant pris en compte sur l'avis d'imposition, est le montant de l'impôt sur le revenu net avant corrections.

Inscriptions et Tarifs

Mairie de Belleville
21 Rue Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
03.29.84.31.81.

A compter du 3 juin

- tarifs disponibles en mairie
- Retrait des dossiers d'inscriptions

A compter du 24 juin

- inscriptions en mairie de BELLEVILLE SUR MEUSE

Tarifs à la semaine et/ou au mois

		FORMULE 1 (avec repas)				FORMULE 2 (sans repas)				FORMULE 3 (demi-journée)			
		CODECOM CHARNY + THIENVILLE		HORS CODECOM CHARNY		CODECOM CHARNY + THIENVILLE		HORS CODECOM CHARNY		CODECOM CHARNY + THIENVILLE		HORS CODECOM CHARNY	
		Imposabl e	Non imposabl e	Imposabl e	Non imposabl e	Imposabl e	Non imposabl e	Imposabl e	Non imposabl e	Imposabl e	Non imposabl e	Imposabl e	Non imposabl e
Pour 1 enfant	Semaine	57,00 €	56,00 €	70,00 €	69,00 €	35,00 €	34,00 €	52,00 €	51,00 €	26,00 €	25,00 €	37,00 €	36,00 €
	Semaine 15 août	46,00 €	45,00 €	56,00 €	55,00 €	28,00 €	27,00 €	42,00 €	41,00 €	21,00 €	20,00 €	28,00 €	27,00 €
	Mois	210,00 €	206,00 €	253,00 €	249,00 €	110,00 €	106,00 €	165,00 €	161,00 €	76,00 €	72,00 €	106,00 €	104,00 €
Pour 2 enfants (par enfant)	Semaine	54,00 €	53,00 €	66,00 €	65,00 €	34,00 €	33,00 €	50,00 €	49,00 €	24,00 €	23,00 €	35,00 €	34,00 €
	Semaine 15 août	43,00 €	42,00 €	53,00 €	52,00 €	27,00 €	26,00 €	40,00 €	39,00 €	19,00 €	18,00 €	28,00 €	27,00 €
	Mois	191,00 €	187,00 €	231,00 €	227,00 €	105,00 €	101,00 €	157,00 €	153,00 €	70,00 €	66,00 €	100,00 €	96,00 €
Pour 3 enfants (par enfant)	Semaine	51,00 €	50,00 €	63,00 €	62,00 €	32,00 €	31,00 €	47,00 €	46,00 €	23,00 €	22,00 €	34,00 €	33,00 €
	Semaine 15 août	41,00 €	40,00 €	50,00 €	49,00 €	26,00 €	25,00 €	38,00 €	37,00 €	18,00 €	17,00 €	27,00 €	26,00 €
	Mois	182,00 €	179,00 €	220,00 €	216,00 €	98,00 €	94,00 €	144,00 €	140,00 €	64,00 €	60,00 €	93,00 €	89,00 €
Pour 4 enfants (par enfant)	Semaine	48,00 €	47,00 €	58,00 €	57,00 €	29,00 €	28,00 €	42,00 €	41,00 €	23,00 €	22,00 €	32,00 €	31,00 €
	Semaine 15 août	39,00 €	38,00 €	47,00 €	46,00 €	23,00 €	22,00 €	34,00 €	33,00 €	18,00 €	17,00 €	26,00 €	25,00 €
	Mois	166,00 €	162,00 €	204,00 €	200,00 €	92,00 €	88,00 €	136,00 €	132,00 €	59,00 €	55,00 €	86,00 €	82,00 €

INTERNET - TELEPHONE FIXE OU MOBILE

SOYEZ VIGILANTS

TOUJOURS CHOISIR UN OPERATEUR ADHERENT A LA CHARTE DE LA MEDIATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

LE CONTRAT : Il doit comporter :

- ☛ les coordonnées du contractant
- ☛ la durée de l'engagement
- ☛ les modalités de paiement choisies

Il est impératif :

- de le lire attentivement
- de conserver vos factures
- de noter votre numéro de IME1 (il se trouve sur le coffret de la batterie, on peut l'obtenir en tapant #06#) dans un lieu sécurisé

EN CAS DE VOL OU PERTE DE VOTRE PORTABLE

- ☛ Faire opposition auprès du service client
- ☛ Confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception
- ☛ Déclarer votre vol à la police en lui indiquant votre numéro IME1

EN CAS DE LITIGES

- ☛ Contacter le service client
- ☛ Contacter le service consommateur

PRINCIPAUX LITIGES :

Indisponibilité du service

- Quatre semaines après signalement aux services ci-dessus,
- résiliation sans frais, remboursement possible par l'opérateur

Perturbation du réseau :

- noter les jours et le temps sans réseau,
- demander le remboursement par lettre recommandée avec accusé de réception

RESILIATION

- **nécessité de respecter le préavis prévu au contrat,**
- **envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception.**

ATTENTION : PENALITES EN CAS DE RESILIATION
(VOIR CONTRAT)

FAMILLES DE FRANCE VERDUN
18, rue de la 7^e DB USA 55100 VERDUN
03 29 86 56 88



Permanences de l'ARMÉE de l'AIR dans la Meuse

à BAR LE DUC	à VERDUN
Où ?	Où ?
CIO BAR LE DUC 1 espace Theuriot	CIO VERDUN Rue Ozonmont
Quand ?	Quand ?
Le 4 ^{ème} mercredi de chaque mois de 14h00 16h00	Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois de 10h00 12h00
Contactez le CIRFA AIR de NANCY pour RDV ☎ 03 83 32 60 29	Contactez le CIRFA AIR de METZ pour RDV ☎ 03 87 15 41 56

Permanences de la MARINE dans la Meuse

à BAR LE DUC	à VERDUN
Où ?	Où ?
CIRFA BAR LE DUC 26 rue Bradier	MISSION LOCALE VERDUN 3 rue Fernand Braudel
Quand ?	Quand ?
Le 1 ^{er} mercredi de chaque mois de 14h00 16h00	Le 1 ^{er} mercredi de chaque mois de 14h00 16h00
Contactez le CIRFA MARINE de NANCY pour RDV ☎ 03 83 32 63 63	Contactez le CIRFA MARINE de METZ pour RDV ☎ 03 87 15 45 64



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
26 rue Bradier - BP 20529 - 55012 BAR LE DUC cedex - ☎ 03 29 77 57 99
e-mail : cirfa-bar-le-duc@armee-nel.defense.gouv.fr



La qualité de l'air

La commune vient de donner son autorisation pour l'installation d'une station de mesure de la qualité de l'air.

Après diverses autorisations (Mairie, Direction départementale du patrimoine bâti et routier du Conseil général), la cabine de mesure sera installée rue Miribel à proximité du LIDL.

La nouvelle station permettra l'étude de la pollution de fond : particules fines et impact des pesticides agricoles. Une nouvelle « cartographie de la qualité de l'air » sur un axe très fréquenté.

Réserviste opérationnel dans l'armée de terre

(extraits du flyer « réserviste opérationnel »)

La réserve opérationnelle est composée de citoyens, hommes et femmes, volontaires, qui, parallèlement à leurs études, leur métier et leur vie de famille, acceptent de consacrer une partie de leur temps à servir leur pays. Ils constituent le renfort indispensable d'une armée professionnelle moderne. La réserve opérationnelle :

- apporte un renfort sur des missions importantes, de longue durée ou nécessitant un savoir technique très spécialisé ;
- assure une relève sur les missions remplies sur le territoire national, quand les forces d'active sont mobilisées à l'extérieur des frontières ;
- peut participer aux opérations extérieures sous certaines conditions.

L'armée de terre recrute environ 2500 réservistes opérationnels chaque année. En 2013, un militaire de l'armée de terre sur 7 est réserviste.

LES ACTIVITES

S'engager autrement.

Réserviste, vous avez choisi de vivre 2 vies en une seule : une vingtaine de jours par an en moyenne, vous changez de quotidien et revêtez la tenue militaire pour rejoindre une unité opérationnelle de l'armée de terre.

Soldat, sous-officier ou officier à part entière, vous recevez une formation et suivez un entraînement (vie sur le terrain, exercices de tir, apprentissage des techniques d'intervention et de combat, secourisme, sport...) qui vous permettent d'assurer pleinement des missions opérationnelles au même titre qu'un militaire d'active : manœuvres, missions de sécurité (Vigipirate), opérations de secours à des populations sinistrées...

Vous pouvez également apporter votre expertise dans des domaines où l'armée de terre connaît des besoins ponctuels, comme l'adduction d'eau dans un pays en voie de reconstruction, ou bien la traduction et la communication dans des langues rares pour faciliter les échanges avec les populations locales.

LE STATUT

A quoi s'engage un réserviste ?

Vous signez un contrat pour une durée de 1 à 5 ans renouvelable. Il vous est communiqué chaque année le nombre prévisionnel de jours d'activités que vous êtes susceptible d'accomplir.

Pendant votre engagement, vous êtes sous statut militaire uniquement quand vous participez à une activité militaire pour laquelle vous avez été convoqué. Le reste du temps, vous demeurez sous statut civil.

Combien de jours par an représentent les périodes d'activité de réserve ?

En moyenne, entre 15 et 30 jours par an. Dans des cas particuliers liés à une activité opérationnelle, ceux qui le souhaitent peuvent effectuer jusqu'à 210 jours par an.

Puis-je être convoqué à l'improviste ?

Non, le planning d'activités, souvent réparti sur des week-ends ou des vacances scolaires, est prévu plusieurs mois à l'avance, ainsi que les missions Vigipirate.

Puis-je être envoyé en opération à l'étranger ?

Oui pour partir en opération extérieure, vous devez être avant tout volontaire.

LA REMUNERATION

Suis-je payé ou est-ce du bénévolat ?

Bénéficiant du statut de militaire pendant vos périodes d'activité, vous percevez une rémunération pour chaque journée que vous passez au sein de votre unité.

Soldat de réserve : 54 € nets ⁽¹⁾

Sous-officier de réserve : exemple sergent, 59 € nets

Officier de réserve : exemple sous-lieutenant 79 € nets

⁽¹⁾ Donné à titre indicatif, non contractuel et évoluant avec l'avancement en grade et l'ancienneté.

POURQUOI S'ENGAGER DANS LA RESERVE ?

- pour se rendre utile
- pour mettre ses compétences au service des autres
- pour vivre une grande aventure
- pour être militaire, mais pas à plein temps (se sentir impliqué, avoir un petit complément de revenus parfois appréciable, valoriser ses compétences)
- pour découvrir le milieu militaire (avoir une activité reconstruite, vivre une belle aventure humaine, se trouver)

LA RESERVE ET VOTRE TRAVAIL

2/3 des réservistes exercent une activité professionnelle à temps complet dans le civil.

Réserviste : vous bénéficiez d'une autorisation d'absence de 5 jours ouvrés par an au titre de vos activités militaires. Au-delà de 5 jours, l'employeur doit donner son accord.

LA RESERVE ET MES ETUDES

L'armée de terre s'efforce d'organiser les périodes de formation et d'activité de ses réservistes pendant les vacances scolaires de manière à ce qu'un maximum d'étudiants puisse y participer sans handicap pour leurs études. Près de 10% des réservistes sont des étudiants. Ils sont 25% parmi les militaires du rang.

COMMENT DEVIENT-ON RESERVISTE ?

- Etre de nationalité française
- Etre en règle avec Les obligations du service national
- Etre âgé de plus de 17 ans et de moins de 35 ans
- Ne pas avoir été condamné

COMMENT CHOISIR MON AFFECTATION ?

En fonction des places disponibles .

En fonction de sa spécialité

En fonction du régiment le plus proche



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
26 rue Bradfer - BP 20529 - 55012 BAR LE DUC cédex - ☎ 03 29 77 57 99
e.mail / cirfa.bar-le-duc@terre-net.defense.gouv.fr

POUR MOI
POUR LES AUTRES
S'ENGAGER



LA PASSERELLE

Scène
de musiques
actuellesMJC
du verdunoisPROGRAMMA
TION**Samedi 28.09 - 20h30**1984 + Reverso Mecanic +
Grand Blanc // ROCK – POP –
COLD WAVE**Samedi 5.10 - 20h30**Release Party I-MAST – 1^{er} album
Garde Espoir + Ricky B //
REGGAE – HIP HOP**Samedi 12.10 - 20h30**Panda Dub + SOMAH + Roots
Division // DUB – ELECTRO –
REGGAE

CO-PROD MJC/BE REAL

Samedi 26.10 - 20h30

THE WISE DUDE?S

Wall of Death + Aqua Nebula
Oscillator + The Wise Dude's
Revolver (Prog Meuse Tour 2013)

ROCK PSYCHEDELIQUE

Samedi 9.11 - 20h30

Scène ouverte

Inscription avant le 15.10
auprès de Mathilde Banon,
accompagnement@mjcduverdunois.frDANS LE CADRE DE
LA CAFETIERE, FESTIVAL
SANS FILTRE**Vendredi 15.11 20h30 -
Champneuville**Laura Cahen + the Yokel //
CHANSON – FOLK**Samedi 16.11 - 20h30 - MJC**Washington Dead Cats + Rumble
// ROCKABILLYLA CAFETIERE, FESTIVAL
SANS FILTRE – DU 9 AU 17
NOVEMBRE 2013Pour sa seconde édition, la « La
Cafetière, festival sans filtre » se
déroulera du 9 au 17 novembre
2013 sur plusieurs communes de
la CODECOM de Charny.Au programme : concerts, théâtre
et spectacle jeune public à



LAURA CAHEN

destination d'un public le plus large possible. Fruit de la mobilisation d'associations et d'habitants du territoire, ce festival constituera un moment de partage et de convivialité, dans un contexte hivernal généralement pauvre en événements culturels.

A cette occasion, l'éco sous-marin Axolotl posera ses amarres sur les berges de la Meuse et constituera un moment fort dans le déroulement de la manifestation. Dans cet engin des années 60 reconstitué, les membres de la fondation vous content l'histoire de deux chercheurs qui, forts d'une créativité débordante et d'une curiosité scientifique insatiable, inventèrent une multitude de solutions fondatrices en matière d'énergies renouvelables. C'est à bord de ce « Palais idéal de l'éco-homme » que le public sera invité à embarquer. Une utopie pédagogique développée avec humour et vraisemblance...

Rendez-vous fin septembre pour la programmation complète !

L'activité de GrDF sur votre concession

VOTRE PATRIMOINE

LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION

Longueur du réseau par matière (m)	2011	2010	Longueur du réseau par pression (m)	2011	2010
Polyéthylène	7 559	7 559	Basse Pression	0	0
Acier	12 805	12 805	Moyenne Pression	20 184	20 184
Autres matériaux	0	0	TOTAL	20 184	20 184

Age moyen du réseau de la concession : 27,4 ans

Poste(s) de Distribution Publique	2011	2010
Nombre de postes	1	1

LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION

Valeurs totales des ouvrages (€)	2011	2010
Valeur brute	1 287 898	1 296 443
Valeur nette	658 450	685 141
Valeur de remplacement	3 867 361	3 790 247

LES INVESTISSEMENTS EN 2011

L'extension et la densification du réseau de distribution de gaz naturel sont des facteurs d'attractivité qui participent au développement économique des territoires. La maintenance régulière garantit durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution.

En 2011, GrDF a investi 1 564 € sur le territoire de la concession :

Investissements (€)	2011	2010
Développement	1 564	0
Entretien	0	0
Entretien	1 564	0

Une maison rénovée à CHOOZ

Maison individuelle de 1974

Le gaz naturel, c'est bien plus que la chaleur dans votre maison. Naturellement économique (une maison chauffée au gaz naturel peut consommer jusqu'à deux fois moins que la norme en vigueur), il est au cœur d'un système entièrement dédié à l'économie, au confort et à la performance : chaudière gaz naturel à condensation, 15 m² de panneaux solaires, plancher chauffant, etc.

Et l'avenir est riche de promesses : imaginez que votre chaudière gaz naturel produise de l'électricité !

Le gaz naturel, c'est l'énergie d'aujourd'hui et de demain.



LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Les équipes de GrDF surveillent périodiquement l'étanchéité des réseaux de distribution de gaz naturel concédés. Conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000, le réseau Moyenne Pression (MP) est surveillé à minima tous les 4 ans et le réseau Basse Pression (BP) tous les ans.

En 2011, GrDF a surveillé sur le territoire Haute-Marne et Meuse 502 km de réseaux au moyen d'un Véhicule de Surveillance des Réseaux (VSR) et 13 km à pied.

LE SUIVI DES TRAVAUX DE TIERS

DR - DICT sur la concession	2011	2010
Nombre de DR avec présence d'ouvrages GrDF	1	2
Nombre de DICT avec présence d'ouvrages GrDF	15	31

Assises régionales de la sécurité industrielle de GrDF

Le 8 décembre 2011, pour la tenue de ses 1^{ères} Assises régionales de la sécurité industrielle, GrDF a invité tous ses partenaires (représentants des pouvoirs publics, élus des collectivités locales, entreprises de travaux publics, pompiers, maîtres d'œuvre et d'ouvrage) autour d'un objectif commun : prévenir et réduire les dommages aux ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux.

Patrick BONNEAU, Directeur de région Est-Manche Mer du Nord, a rappelé l'importance du collectif en action : « La sécurité industrielle est l'enjeu majeur de GrDF et la réussite ne peut être que collective. C'est en travaillant ensemble et par itérations successives, que tous ensemble, gaziers, entreprises de travaux publics, acteurs des collectivités locales, nous progressons pour garantir à chaque instant la sécurité des personnes et du réseau. »

Dommages aux ouvrages de la concession	2011	2010
Nombre de dommages lors ou après travaux de tiers	2	0

LA QUALITE DE LA DISTRIBUTION

Sur le territoire de la concession, la qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

Appels de tiers	2011	2010
Nombre total d'appels	50	22
avec intervention de sécurité gaz	12	7
avec intervention gaz	38	15
Incidents	2011	2010
Nombre d'incidents constatés	12	11
avec incidents sur ouvrages GrDF	12	9
Nombre de clients impactés	145	30



SAV B

Le sport a



L'équipe PREMIERE qui accède en Division d'Honneur après avoir terminé première de son groupe de Division d'Honneur Régionale.



Nos plus jeunes licenciés, de plus en plus nombreux, qui assureront la relève du Club.



Création d'une section féminine avec une équipe SENIOR, une équipe U18 et une équipe U9.



2013 : Les 20 ans d'une

Aujourd'hui le club de Verdun-Belleville est une institution du football, les parents, le public, la nouvelle politique, mise en place par son Président, basée sur l'image et les valeurs !!! Un club souvent dans le milieu du football amateur.

Ce pari, partagé par ceux sur qui il a pu se réaliser.

Outre la pratique du football, le Club s'engage pour la citoyenneté, de respect, de convivialité. Il travaille en complémentarité avec l'éducation en milieu scolaire à jouer, et nous devons le faire ».

Rien n'est laissé au hasard, programme éducatif, au Service Civique, Création d'un logo « Le Club » d'actions diverses permettant d'asseoir une identité.

Le Club a aujourd'hui une réelle identité de Ligue. L'équipe fanion accède au plus haut niveau.

Les équipes régulièrement mises à l'honneur, récompenses qui font la fierté de tous ceux qui sont en condition sine qua non pour adhérer à cette passion sans pour autant le négliger.

Ce qui se passe au Club de Verdun-Belleville

VERDUN BELLEVILLE avant le score

Notre nouveau logo où a été intégré notre slogan.

Une 7^{ème} de finale de coupe de France, saison 2011-2012, perdue en prolongation sur le score de 2 à 0.



Fabrice BRENIAX (à gauche) entraîneur général et Stéphane HENON (à droite), président du Club.

fusion entre Belleville et Verdun

est reconnu de tous pour son image. Les Collectivités, les partenaires privés soulignent les cinq années d'une Président, Stéphane HENON, en 2008 lors de sa prise de une politique à contre courant de ce que l'on observe trop

s'appuyer, est aujourd'hui gagné.

est engagé dans un vrai programme basé sur les valeurs dit « Une association a un vrai rôle d'éducation en scolaire et celle des parents. Nous avons un rôle social

éducatif auprès des plus jeunes assuré par les volontaires de sport avant le Score » sur les maillots, mises en place image aujourd'hui incontestée.

é, et elle génère des résultats sportifs. Les U13 et U15 en niveau régional, la Division d'Honneur.

honneur aux challenges du fair play, autant d'actions et de x qui œuvrent au quotidien dans ce sens, car c'est la association. L'état d'esprit passe avant le niveau sportif,

Belleville sert d'exemple pour les instances du football.

L'école de football du SAVB récompensée



Un Label qui s'inscrit dans le projet à long terme du club.

Un LABEL de la Fédération Française de Football récompensant la qualité de formation des plus petits.



L'équipe U9 féminine.



Animation au TROPHÉE DE LA PAIX



Tous les participants du TROPHÉE DE LA PAIX réunis pour la remise des récompenses.

Le dynamisme éducatif et culturel du Collège Saint Exupéry

• **La réussite des projets culturels :**

La deuxième partie de cette année scolaire est à nouveau marquée par les grands projets d'ouverture culturelle : avec l'appui du Foyer Socio Educatif du collège, du Conseil Général de la Meuse, 45 élèves ont pu suivre en mars un stage de ski à Saint Sorlin d'Arves dans les Alpes ; 15 autres ont séjourné chez leurs correspondants allemands d'Oberndorf et 45 autres vont bientôt partir en séjour linguistique en Catalogne, en Espagne. Cet élan culturel aboutira à la quinzaine éducative et culturelle de fin d'année qui sera consacrée à l'organisation de nombreuses activités éducatives et culturelles qui permettront de revisiter les programmes, d'acquérir encore des compétences jusqu'à la veille

des grandes vacances d'été. On y produira, entre autres, le grand spectacle de fin d'année du collège, concentration d'énergie, d'imagination et de savoir faire de nos élèves.

• **Un CESC, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, qui marche fort...**

le CESC qui initie de nombreuses actions toute l'année : le théâtre forum, la formation à la sécurité routière, la prévention contre les conduites addictives (drogues, à l'alcool, tabac), le plan nutrition santé, le Concours Citoyen dont l'un des objectifs est de collecter suffisamment de capsules plastiques pour offrir un fauteuil roulant à une personne handicapée ; actuellement, les collégiens ont collecté près de 3 tonnes de capsules.

Aussi, si vous connaissez un de nos élèves, confiez-lui vos capsules, cela lui permettra de gagner des points pour sa classe et de rapprocher de notre objectif final...

• **La réussite de la section sportive basket :**

Les équipes de basket benjamines (filles et garçons) du collège viennent de terminer championnes de Meuse, et doivent concourir en Championnat académique. Les deux équipes minimes, quant à elles, sont championnes académiques et doivent participer aux Championnats de France

• **Rentrée scolaire 2013**

si votre enfant doit effectuer sa rentrée scolaire au collège Saint Exupéry, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 03 29 86 16 43.

LA VIE DES ASSOCIATIONS...

LE CLUB DES PALOTS



Fête des Grands-mères

Le Club des Palots de BELLEVILLE sur MEUSE est toujours aussi actif et dynamique comme en témoignent les diverses manifestations depuis ce début d'année :

• **Le 13 Mars 2013 :** 25 grands mères ont été à l'honneur et ont reçu toutes un petit présent.

• **Le 17 Avril 2013 :** la réunion Bouton d'Or a été un franc succès : un repas gratuit nous a été offert. Nous renouvelerons cette expérience dès la rentrée.

• **Le 27 Mai 2013 :** jour de la fête des mères : 23 mamans du club ont reçu chacune une rose et une bougie parfumée.

• **Le 31 mai 2013 :** Nous sommes allés au spectacle musical des élèves du Collège Saint-Jean : toujours différent des années précédentes

ce qui nous permet de découvrir les talents et les qualités artistiques des élèves. Nous ne pouvons que les féliciter très chaleureusement.

• **Le 17 juin 2013** : les pères ont été également mis à l'honneur et nous avons aussi associé 15 anniversaires (1^{ère} partie).

• **Le lundi 8 juillet** : A partir de 14 h 30 a été organisé un "gala" pour nos aînés.

Notre Club fonctionne toujours chaque lundi et jeudi. Des jeux divers sont proposés.

Nous prévoyons une sortie à ETAIN, pour ceux et celles qui le souhaitent.

Le Club des Palots et leur Présidente remercient Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'octroi de la subvention qui nous permet ainsi de réaliser de nombreuses activités.

Nous remercions également les Secrétaires de Mairie et les Services Techniques de la Commune pour les services rendus.



Fête des Pères

BONNES VACANCES à tous avec le soleil.

Fermeture annuelle du Club : du 1^{er} juillet au 6 septembre 2013 inclus.

La Présidente, Annette PIERSON.



Fête des Mères

Le samedi 25 Mai 2013

Les mamans à l'honneur

Comme chaque année, la mobilisation a été importante pour fêter les mamans belleilloises. "Des mamans à qui nous devons constamment témoigner notre reconnaissance pour leur dévouement inlassable envers leurs enfants" déclarait dans son mot d'accueil, le maire Yves Peltier. Ce dernier a rappelé "combien il souhaitait que le rôle des mamans soit reconnu au travers d'un salaire ou d'une allocation spécifique".

Tout a débuté avec une aubade de l'harmonie municipale Saint-Sébastien, dirigée par Arnaud DESSISSAIRE. Puis les enfants des écoles,

maternelle Charles Perrault et primaire Maginot, ont interprété les danses et les pièces musicales qu'ils avaient préparées à l'intention des mamans avec leurs enseignants. Les voix de la chorale paroissiale, dirigée par Anne-Marie QUENET, ont enrichi cette cérémonie avec quelques chansons de circonstances.

Cette manifestation est souvent le cadre de remise de distinctions, et notamment des médailles de la famille française.

Cette année quatre mamans ont été récompensées : Sarah PROUX et Christelle THOMAS ont reçu la médaille d'argent pour avoir élevé six enfants, Patricia CHRETIEN et Florence PERIDONT, la médaille de bronze, pour avoir élevé quatre enfants.

Gérard JACQUEMIN, président de l'association des familles de Verdun, Thierville, Belleville, représentant l'UDAF, leur a remis le diplôme correspondant.

Afin de perpétuer la tradition, les mamans de quatre enfants et plus, ainsi que celles qui ont eu un bébé dans l'année ont reçu un cadeau de la commune : une orchidée.



Danses et pièces musicales interprétées par les enfants.

Afin de faciliter la transition entre l'équipe sortante lors de l'assemblée générale statutaire de novembre 2012 et la nouvelle équipe présidée par Jacques Champ assisté de Patrick Martin, l'organisation de la traditionnelle Galette des Rois de janvier 2013 a reposé sur les sortants Denis Henrion Président Honoraire et André Hurelle l'ancien Trésorier, que Jacques Champ n'a pas manqué de remercier pour leur fidélité et leur dévouement à l'Association.



Des couronnes pour les Anciens Combattants

C'est ainsi que cette sympathique manifestation a réuni à la salle des fêtes communale, environ 70 participants qui, au cours de l'animation musicale confiée à l'Orchestre "Ambiance", ont désigné par "tirage de fèves", leurs éphémères Reines et Rois d'un jour.

Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'édition 2014, qui se déroulera le dimanche 26 janvier et qui sera précédée en matinée par l'assemblée générale clôturant l'exercice 2013.

20 ans déjà...

Comme à l'accoutumée, il suffit de parcourir les anciens « Belleville Démocratie » pour se remémorer ce qu'il s'est passé il y a 20 ans. Avec cette impression bizarre que c'était hier !!!

Ainsi, début d'année 93, les sportifs voient d'un bon œil, la prochaine ouverture de la halle de sports, qui deviendra plus tard la salle CONVARD. L'espoir étant d'étoffer, voire, de renforcer divers sports tels que hand-ball, basket-ball, volley-ball et autres activités.

Divers travaux dans les locaux communaux : l'agrandissement de la poste, avec création d'un centre de tri, mais aussi travaux d'économie d'énergie dans les écoles (déjà !) pour un montant de 500 000 ... francs ! Arrivée du gaz de ville dans la rue du Colonel Driant.

Au registre nécrologique, on apprend le

décès de l'abbé Raymond POIRLOT, curé de la paroisse de 1972 à 1990 à l'âge de soixante quatorze ans.

La réception des chaînes de télévision pose problème. La municipalité s'interroge à la mise en place du câble. Investissement de 1 000 à 1 200... francs (nous sommes en 1993 !) pour une quinzaine de chaînes.

La Légion Saint-Sébastien fête ses trente ans d'activité. Grâce à une poignée de bénévoles et son chef de musique, Henri BASSO, on verra la création d'une école de musique. Point d'orgue pour cette formation, un concert de la générosité animé par la Légion Saint-Sébastien, la chorale paroissiale et une accordéoniste, Céline PIRLOT, au profit de « Noël pour tous » et des enfants de Sarajevo.

Niveau sportif, de bons résultats pour les judokas et les rameurs de « Belleville Aviron ».

Faits divers :

Les derniers chats prennent la parole.



Titi et Gros Minet,

Nous sommes deux chats résidant à Belleville, tout près de la rue des Anciens Combattants d'AFN. Moi, d'un côté, lui de l'autre.

On ne préfère pas habiter cette rue car on a déjà perdu notre copain Elliot au mois d'août 2010 : un vilain lui a tiré une balle près de la colonne vertébrale et une autre près des reins.

La pauvre famille... et la pauvre petite fille et sa copine, qu'est ce qu'elles ont pleuré ! Vous savez, elles y pensent toujours à leur Titi.

Mais voilà que nous aussi, on vient de se faire plomber ! Moi, Titi, je viens de prendre un plomb dans le dos, tout près de la colonne vertébrale et Gros Minet, comme il est le double de moi, en a pris deux ! Son frère aussi a subi le même sort. On a vu, tous les deux, notre TERMINATOR ! Et pourtant, il nous a tiré dans le dos. C'est un méchant. Il n'aime pas les chats. Planquez-vous les amis !

Au fait, Titi, tu as prévenu ta copine Lilou ? Non, je ne l'ai pas revue, mais sa famille est prévenue. Il ne faut pas venir dans notre quartier !

Revenez à la raison, arrêtez tout de suite de nous tirer comme des lapins ! Ne faites pas souffrir nos familles. Si c'est le tir qui vous intéresse, allez plutôt à VERDUN, il y a un stand de tir !!

« Tout acte de cruauté envers un animal domestique apprivoisé ou captif est passible de sanctions prévues par la loi ».



Le coin du jardinier

Trucs et astuces pour éviter les blessures faites par un rotofil aux troncs d'arbres

Il existe parmi vos outils un ennemi mortel de vos arbustes et arbres, le « rotofil ». Si bien employé cet outil est indispensable pour les grands jardins, il faut l'utiliser avec prudence près des arbres ou arbustes à bois creux, comme les weigelia, buddléia etc... Alors prenez la précaution de mettre au pied de ceux-ci des morceaux de gaine électrique pour les protéger de vos maladresses.



Faire un activateur de compost gratuit !!!

Pour activer votre compost fait à base de déchets de cuisine, vous n'avez nul besoin d'acheter d'activateur de compost. Il en existe un tout naturel : LA TERRE DE JARDIN !!

Après une couche de déchets mettez une couche de terre de potager, elle contient tous les microorganismes nécessaires à la décomposition rapide de votre compost. (Pensez à arroser votre tas de compost).



Bien arroser les hortensias :

Ne confondez pas coup de chaleur et manque d'eau. Certaines plantes comme l'hortensia, sont sensibles aux premières chaleurs de l'été. Les fleurs peuvent faner complètement et, dès le soir venu, reprendre leur aspect d'origine. Alors ne les arrosez pas



Pour rire

Quelques perles recueillies dans les courriers échangés entre assureurs et assurés.

• Pour l'instant, je n'ai aucune assurance chez vous, sinon celle de votre considération distinguée.

• Vous me dites que l'accident ne rentre pas dans le champ de la garantie, mais, en tous cas, la voiture de mon voisin est rentrée dans mon champ.

• Ayant prononcé quelques invectives à l'encontre de cette conductrice, celle-ci m'a semblé froissée, mais moins pourtant que la tôle de ma voiture.

• J'ai été heurté de plein fouet par un poteau électrique.

• L'automobile a freiné devant moi. J'ai ralenti. Il a stoppé. J'ai freiné. Il est reparti. J'ai redémarré. Il a freiné de nouveau. J'ai levé le pied aussitôt. Il regardait à droite. Je regardais devant moi. Tout ça pour vous dire que j'ai fini par le heurter à l'arrière.

• Depuis mon accident, j'étais le patient le plus patient de mon médecin traitant, mais si vous tardez à m'envoyer un chèque, je serai le plus impatient de vos clients.

• Je vous adresse sous pli la facture que vous m'avez réclamée. Si vous ne la recevez pas, vous voudrez bien me le faire savoir.

• Ma fausse sceptique a débordé occasionnant des dégâts. Je m'interroge sur la compétence du maçon qui a réalisé les travaux.

La liste est non exhaustive. Mais un constat, (d'assurance, bien sûr !) les lecteurs de ces missives ont bien du se marrer...

Harmonie municipale St-Sébastien de Belleville-sur-Meuse en pleine forme



Notre Harmonie connaît une croissance régulière d'effectif. De Septembre à Décembre 2012, six musiciens sont venus rehausser les rangs et depuis Janvier 2013, nous avons eu la joie d'accueillir M. Michaël SCHREDER à la trompette ainsi que M. Guillaume LOUPPE au tuba. On compte aujourd'hui à notre actif dix huit musiciens bellevillois.

Pour les jours à venir, d'autres musiciens sont en pleine démarche pour nous rejoindre.

L'Harmonie a participé à de nombreuses et nouvelles manifestations :

- Concert de Saint Sébastien
- Défilé du carnaval du Comité des Fêtes
- Commémoration au Cimetière du Trottoir aux Eparges
- Organisation du Repas des Têtes Blanches
- Concourt National de musique à Bayonne
- Fêtes des Mères à Belleville
- Animation de la Fête des voisins rue de la République
- Concert pour la Fête de la musique à Verdun avec nos chères collègues de Thierville et Etain
- Animation pour la Fête de la musique dans les bus urbains (TIV)
- Plusieurs Commémorations clairon/tambour

Projets :

- Brocante
- Festival de musique
- Concert

N'oublions pas de remercier pour leur soutien la Municipalité ainsi que le Conseil Général de la Meuse.

Membres du bureau :

- Président d'honneur : Yves Peltier
- Président : Bruno Mandile
- Vice-Président : Arnaud Désissaire
- Trésorière : Yvonne Di Marco
- Secrétaire : Emeline Mandile
- Chef de musique : Arnaud Désissaire
- Autres membres : Régine Munerelle, Anette Pierson, Samuel Ambrosio, Serge Vallerin, Brigitte Mandile, Rodrigue Mandile, Michel Patenere, Sabrina Begassat

De façon à étoffer ses rangs, l'Harmonie recrute des musiciens de tous niveaux et tous âges. Pour tous renseignements (animation ou recrutement)

Veillez contacter : desissaire.arnaud@neuf.fr (chef de musique)
mandile.bruno@gmail.com (Président)





Association Ferroviophile Belleville 55 AFB55



Dans le précédent numéro, nous avons présenté succinctement l'association, son implantation, son activité et ses projets.

L'activité principale du club reste la réalisation de réseaux ferroviaires, ainsi que leurs décors. Dans ce cadre, nous travaillons tant au profit du club qu'en individuel, cette collaboration permettant un échange d'idées, de procédés, d'astuces de construction...

Le club a organisé le dernier dimanche de février sa traditionnelle bourse modélisme & multi collections annuelle, dans le gymnase à Belleville, salle Convard.

Nous avons bénéficié du renfort de bénévoles ainsi que de l'aide des services municipaux de Belleville et de personnels de la communauté de communes de Charny que nous tenons à remercier ici pour leur soutien.

En 2012, notre grand réseau fixe, qui commençait à accuser son âge, a été démonté, après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Il est maintenant remplacé par le réseau modulaire utilisé auparavant en exposition, modifié et doucement rafraîchi, peu à peu, pour permettre aux membres du club de faire "tourner" leurs matériels pendant la construction de nouveaux réseaux.

Activités principales 2013 :

- bourse annuelle – réalisée en février,
- préparation de la bourse 2014,
- travaux d'entretien sur les 3 réseaux du club,
- étude et travaux au profit de nouveaux réseaux,

- préparation d'une grande exposition multi-modélisme pour octobre 2014.

Prévisions 2014 :

- bourse annuelle le dernier dimanche de février,
- poursuite des travaux sur les différents réseaux,
- réalisation d'une exposition multi-modélisme le dernier week-end d'octobre.

Après la trêve estivale, nos activités vont reprendre de plus belle dès le mois de septembre.

Les réunions du club ont lieu un vendredi soir sur deux, de 20h30 à 22h30 au local de l'association, situé dans le grenier de l'école primaire à Belleville, place Maginot.

Tous les amateurs de trains miniatures sont cordialement invités à venir nous y rejoindre.

Contact : Yves Proval (Président) : 03 29 90 92 51

Jean-François Titeux (vice-Président) : 03 29 86 05 44 jf.titeux@wanadoo.fr



Association Belleville avenir

Notre assemblée générale a eu lieu en décembre 2012, notre maire nous a fait l'honneur d'être présent. Après le bilan financier et le compte rendu des activités de l'année, nous avons décidé de la répartition de nos dons de fin d'année, c'est ainsi que nous avons offert un goûter en musique à la maison de retraite sainte Catherine. Ce fut une bonne après-midi pour les pensionnaires grâce à nos bénévoles et à Mimose notre chanteuse ainsi que monsieur Defromont notre accordéoniste qui répondent présents chaque année à notre invitation, sans oublier les musiciens toujours présents à cette occasion. Nous avons offert des jeux et jouets à la garderie de l'école Maginot, la galette des rois au club des Palots, les Restos du Cœur, le foyer des enfants et bien d'autres personnes ont reçu nos dons. Je ne peux tout énumérer mais tout est distribué à bon escient.



ABA à la maison de retraite.

Notre foire aux puces et la bourse aux vêtements d'été ont eu un franc succès cette année, presque la moitié des dépôts a été vendue. Nous vous donnons rendez-vous pour la bourse aux vêtements d'hiver les 5-6 et 7 octobre.

Tous nos bénévoles sont présents lors de nos manifestations mais comme celles-ci demandent trois jours de présence, nous manquons de bénévoles certains jours, si vous avez du temps à nous consacrer nous serons heureux de vous accueillir, homme ou femme.

Je remercie tous nos bénévoles ainsi que monsieur le maire qui met à notre disposition le personnel municipal pour la mise en place de notre matériel et vous souhaite de bonnes vacances.

Le président, Noël Thomas.



Remise de dons à la garderie.

BIBLIOTHÈQUE

Le 19 avril 2013, l'assemblée générale annuelle de la bibliothèque s'est tenue dans les locaux aimablement prêtés par le comité des fêtes. En présence de M le Maire, (qui représentait M Namy, excusé), de Mme Soubrier, première adjointe, d'élus et de nombreux adhérents, le président a fait lecture du rapport moral, la trésorière du rapport financier et la secrétaire adjointe du rapport d'activités. Tous les rapports ont été votés à l'unanimité.

Différents membres du bureau ont été élus ou réélus.

La composition du nouveau bureau :	Président :	Alain QUINQUET
	Vice-présidente :	Annette PIERSON
	Trésorière :	Elisabeth QUINQUET





Trésorière-adjointe : Claudine CLAISSE
Secrétaire : Annette BASCHIROTTA
Secrétaire-adjointe : Liliane TOUSSAINT

Le nombre d'adhérents à la bibliothèque ne cesse de croître. Fin 2012, elle comptait plus de 145 lecteurs provenant de BELLEVILLE mais aussi des communes environnantes.

Plus de 4534 livres sont sortis de nos rayons, renouvelés en partie, lors du passage du bibliobus et par l'achat de livres récents.

Une nouveauté, des DVD musicaux sont disponibles en prêt. A découvrir. Grâce à la mobilisation de nos bénévoles, la bibliothèque est ouverte le lundi, mercredi, vendredi de 15 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à midi.

Fermeture annuelle au mois d'août.

Venue du Père Noël

Dimanche 23 décembre, le Père Noël est passé à Belleville sur Meuse et s'est confortablement installé de 15h à 17h place Maginot afin de rencontrer les enfants de la commune. Chacun a pu ainsi lui remettre en main propre sa liste de cadeaux et se faire photographier par ses parents.

Le Comité des Fêtes a organisé pour l'occasion une vente de vin et chocolat chaud et de crêpes.



organisé un défilé de carnaval pour fêter Mardi Gras. Près d'une centaine d'enfants ont participé à ce défilé au départ des locaux associatifs. A l'arrivée place Maginot et après l'envol du bonhomme Carnaval, les participants ont pu apprécier les beignets et boissons chaudes proposés à la vente par le Comité des Fêtes. L'Harmonie Municipale Saint-Sébastien de Belleville et diverses associations sportives de la commune ont participé à cet événement malgré le froid.

Chasse à l'œuf

Dimanche 31 mars a eu la 14^{ème} édition de la Chasse à l'œuf organisée par le Comité des Fêtes de Belleville. En présence de Miss Belleville 2013, 120 enfants étaient au rendez-vous et répartis en 3 groupes (2-3 ans, 4 à 6 ans et 7 à 11 ans). Au top départ, ils ont pu ramasser la trentaine de kilos d'œufs en chocolat dispersée plus tôt par les membres du Comité et ont pu ensuite participer à un tirage au sort qui a permis à un petit chanceux par groupe de repartir avec un gros chocolat.

Loto

Samedi 22 juin 2013 a eu lieu le loto organisé par le Comité des Fêtes de Belleville.

Une centaine de participants ont pu acheter des cartons de loto, de bingo et des tickets de tombola pour tenter de gagner un salon de jardin, un vélo, un chariot de supermarché garni, une tablette tactile ou encore des bons d'achats.

Lors des pauses, ils ont pu se désaltérer et déguster des parts de tartes et de gâteaux préparés par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Si vous aussi vous souhaitez participer à la vie culturelle de la commune, rejoignez nous !

Retrouvez toute l'actualité du Comité des Fêtes sur www.cdfbelleville.fr et sur notre page Facebook.



Election de Miss Belleville

L'élection de Miss Belleville 2013 a eu lieu samedi 19 janvier à la salle des fêtes. Pour cette première, environ 90 personnes étaient présentes lors de cette soirée dansante autour d'un délicieux repas. Miss Belleville succède à Miss Palots dont l'élection n'a plus eu lieu depuis de nombreuses années.

Mlle Jeanne BECKER, 18 ans a été élue Miss Belleville 2013. Pour l'entourer, Mlle Morgane VOISIN a été élue 1^{ère} Dauphine et Mlle Charlotte DURBIANO a été élue 2nd Dauphine.

Carnaval de Mardi Gras

Samedi 23 février 2013, le Comité des Fêtes de Belleville a



Du côté du dojo Thierry Udron

EN ROUTE POUR VILLEBON-



Le vendredi 7 juin, 25 judokas meusiens ont pris le car pour participer aux championnats de France minimes par équipe.

Parmi les 15 garçons sélectionnés, un licencié bellevillois, benjamin Bour, faisait partie de l'aventure. Ce jeune judoka, très motivé, a participé à beaucoup de stages de perfectionnement depuis de nombreuses années et voit ainsi récompensés les efforts fournis et les sacrifices consentis.

Les jeunes ont dormi vendredi soir à l'hôtel pour rejoindre, samedi matin aux aurores, le dôme de Villebon-sur-Yvette et passer une très longue journée

dans cette magnifique salle accueillant les grandes manifestations.

L'équipe meusienne ne s'est pas qualifiée pour la finale mais l'expérience, riche en enseignements comme en émotions a été très appréciée par Benjamin qui y retournera avec plaisir l'année prochaine.

Il n'était pas peu fier de cette grande aventure et nul doute qu'il mobilisera toute son énergie pour être de nouveau qualifié et pouvoir participer à cette rencontre prestigieuse que sont les championnats de France. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous.



Belleville 55 Aviron

Moral au beau fixe malgré une météo capricieuse depuis l'automne

Au sortir d'un hiver qui a paru interminable à tout le monde cette année, avec le soleil qui est enfin revenu, les activités de Belleville 55 Aviron ont repris de plus belle !

En ouverture : **la Fête du Nautisme.**

Dans le cadre de cet événement National, organisé les 25 et 26 mai, notre Club proposait des séances **gratuites** d'initiation à l'Aviron sur le plan d'eau



devant nos locaux. Les nombreux participants à cette grande fête des sports d'eau, jeunes et adultes, s'en sont montrés enthousiastes.

Formation des rameurs : 10 nouveaux brevets de rameurs ont été obtenus ce printemps par nos jeunes rameuses et rameurs : sept Avirons de Bronze et trois Avirons d'Argent. Nos deux Baptiste, Paul, Quentin, nos deux Théo et Virgile ont franchi avec succès ces épreuves techniques.

Aviron Scolaire : Comme tous les ans notre club a accueilli, le mardi 11 juin, les deux classes de CM2 et CM1/CM2 de l'école primaire Maginot à Belleville pour une Journée Aviron – Découverte. Cette activité, très appréciée des enfants, a connu cette année encore, un plein succès. La quarantaine de jeunes participants a pu profiter pleinement d'une météo clémente et un plan d'eau très calme. L'excellente coopération entre la direction et les enseignants de l'école et notre encadrement bénévole facilitent grandement la mise en place de cette activité, maintenant bien rodée.

Contrat d'Accompagnement Educatif : Cette activité, mise en place au profit des collégiens de Thierville, a redémarré, comme chaque année, après les vacances de printemps pour sa deuxième session de l'année avec 18 inscrits. Elle a lieu tous les Mercredi après-

midi de 13h 30 à 15h 30, et ce jusqu'aux vacances d'été.

Section Aviron-Loisir : Composée de rameuses et de rameurs adultes qui pratiquent très régulièrement, elle s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent se livrer à une saine activité sportive de pleine nature dans une ambiance de franche convivialité.

Aviron – Vacances : Durant le mois d'août le Club sera ouvert 5 après-midi par semaine, du mardi au samedi, et proposera des **semaines Aviron – Découverte** à des **tarifs très compétitifs**. Nous consulter pour obtenir tous les détails.

Régate du Tour du Lac de Madine : Cette épreuve Longue Distance inscrite au Calendrier National de notre Fédération se déroulera, comme chaque année le premier dimanche de septembre. Le départ de la régata sera donné à l'école de voile d'Heudicourt.

Brocante de septembre : Rendez-vous incontournable de tous nos amis Bellevillois, cette **18^e édition** prendra place, comme chaque année, le second dimanche de septembre. Rendez-vous le **dimanche 8 septembre**, Place Maginot !

Régate Aviron – Sprint : en ouverture de la saison sportive 2013-2014 des rameuses et rameurs venus de toute la Lorraine, viendront s'affronter sur notre plan d'eau le **dimanche 15 septembre**. **Un Spectacle à ne pas manquer.**

Pour nous contacter : Tel : 03.29.86.05.44 - E.MAIL : belleville55aviron@orange.fr

Renseignements Inscriptions : sur place, au Club, Chemin de Halage, les **Mercredi et Samedi de 14h00 à 16h00.**



Tennis-club de Bras-Belleville

L'ETE EST ENFIN LA, C'EST LE MOMENT DE PRENDRE VOTRE PASS-TENNIS !



Nos tarifs pass-tennis pour l'année 2013 :

27 € pour un adulte.

15 € pour un étudiant de plus de 18 ans, sur présentation de sa carte.

15 € pour les 9/18 ans. (1^{er} enfant)

Ce tarif est dégressif pour les familles, la cotisation passe à 9 € à partir du 2^e enfant.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

Jean-Claude BREUGNON,

Président du club au 0951882257

ou sur jeanclaud.breugnon@gmail.com

EFFECTIFS

Avec 60 licenciés actuellement, les effectifs du club se maintiennent tant bien que mal. Mais soyons optimistes, l'année n'est pas terminée et de futurs tennismen en herbe ne vont pas tarder à nous rejoindre !

L'ECOLE DE TENNIS

PASS-TENNIS POUR TOUS

Comme tous les ans à l'arrivée des beaux jours, vous pouvez bénéficier des avantages pass-tennis proposés par la FFT et soutenus par notre Comité Meuse de tennis. Ceux-ci vous offrent la possibilité de disposer d'une licence tennis pour l'été (jusque fin novembre) et de pouvoir venir jouer comme bon vous semble sur les deux courts extérieurs. Tout le monde peut en bénéficier dès 9 ans, à condition de ne pas avoir été licencié en 2012.



Quelques enfants du mercredi avec leur entraîneur Maxime.



Le groupe compétition dames du jeudi avec leur entraîneur.

Depuis le mois de décembre, nous avons la chance d'accueillir Maxime PRIME, brevet d'Etat, qui vient entraîner nos jeunes sur trois créneaux d'une heure le mercredi après-midi. Le samedi matin, les jeunes peuvent venir mettre en pratique ce qui leur a été enseigné et venir taper dans la balle entre eux. Matches en simples, doubles... tout se fait dans une ambiance bon enfant, le but étant d'amener tout doucement ceux-ci vers la compétition.

L'école de tennis prendra fin le 29 juin autour d'une petite collation offerte à tous les jeunes.

Le groupe des femmes bénéficie également de cours avec Maxime tous les jeudis après-midi.

LES COMPETITIONS

Comme chaque année, nous avons répondu présents aux diverses compétitions, qu'elles soient départementales ou régionales. Une belle performance en coupe Crédit Mutuel où notre équipe vient de gagner sa place en quart de finale. Affaire à suivre...

QUELQUES MANIFESTATIONS

Le mauvais temps n'est pas venu entacher la bonne humeur de la traditionnelle journée des Portes Ouvertes qui s'est tenue le 13 avril dernier. Barbecue, matchs amicaux, rires, tout était réuni pour passer une bonne journée et s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis.

L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 11 octobre à partir de 18h30 salle des fêtes à Belleville.

ROLAND GARROS

Comme presque tous les ans, un petit groupe de joueurs s'est rendu à Roland Garros. Le soleil était de la partie et ils ont eu la chance d'assister aux matchs de plusieurs de nos favoris parmi les joueurs français comme Nicolas Mahut, Jo-Wilfried Tsonga, Julien Benneteau, Gael Monfils et Virginie Razzano. Une journée mémorable, notamment pour les jeunes Bellevillois qui se rendaient sur le site mythique pour la première fois. Un grand merci au TC Verdun grâce auquel cette sortie a pu être possible.

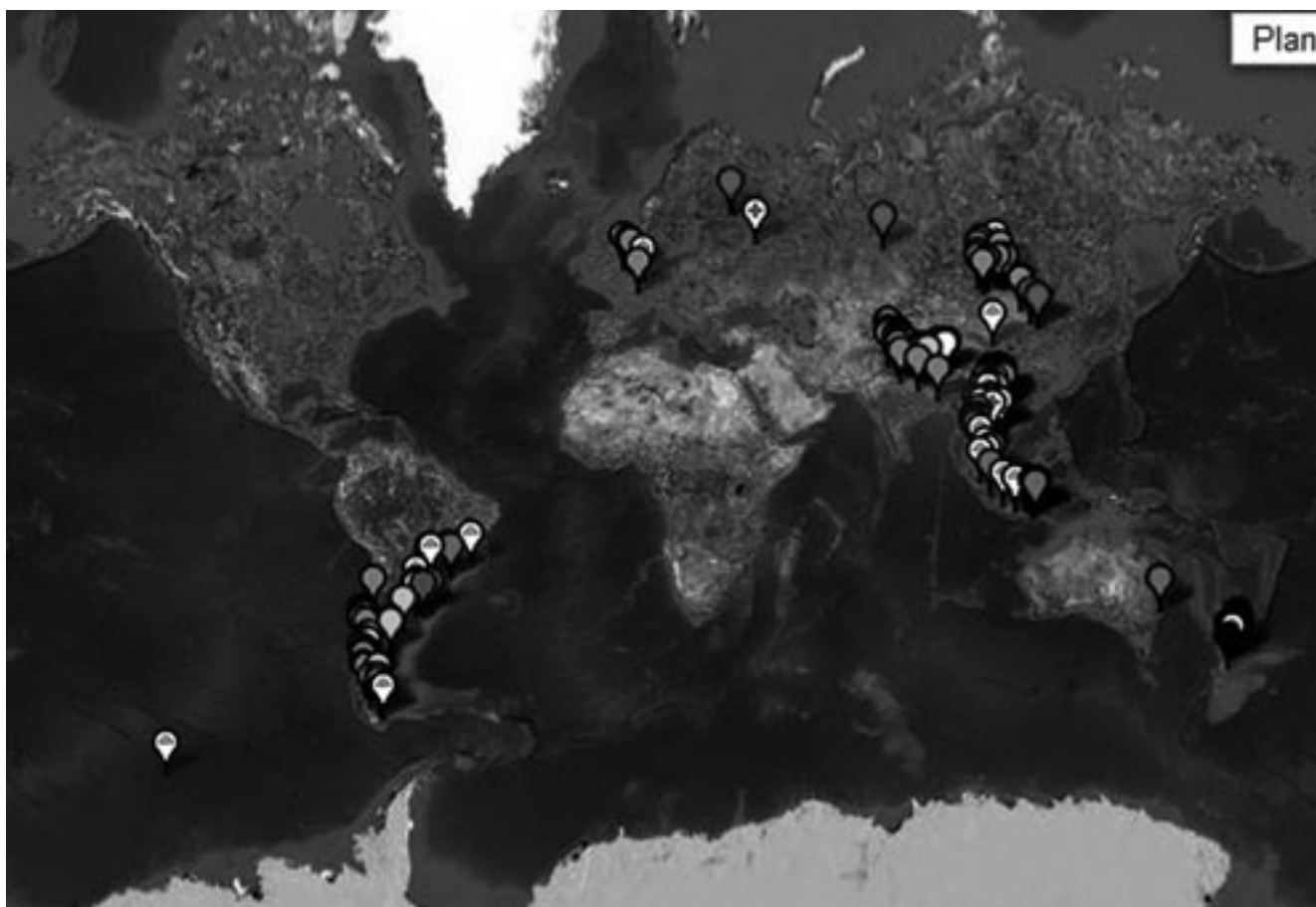


Auto-stop à l'arrière d'un pick-up cambodgien.

2012 - UN AN AUTOUR DU MONDE

L'histoire débute en août 2011 à Mayotte, grâce à de formidables rencontres, après deux années de stress avancé dû au travail, au milieu d'un contexte de ras le bol sans issue. De fil en aiguille, avec la rencontre de voyageurs désacralisant le rêve du congés sabbatique, la décision mûrit. Besoin d'une pause, de retrouver de la lucidité, de se réveiller, de rencontrer, de retrouver de l'humanité. Ça y est : à 38 ans, je pars seul faire le tour de notre planète afin d'aller à sa rencontre, et celle de ses « Enfants ».

Belleville, 15 Avril 2012, un sac à dos, 2 CB, un billet d'avion et 3 visas en poche, me voilà partis de la maison familiale accompagné par mes parents jusqu'à la gare de Champagne TGV. Destination Londres par Eurostar afin de prendre le 1^{er} des 5 vols prévus pour franchir des régions inaccessibles à pied. Direction soleil levant : de Moscou à Lhassa (Tibet) en 2 mois 1/2 de train passant par la Sibérie, la Mongolie, la Chine, puis en bus jusqu'à Calcutta (Inde) en traversant l'Himalaya par des cols à 5000



Citations et proverbes :

« la meilleure chose que l'on puisse ramener du voyage, c'est soi-même, sain et sauf »

proverbe persan.



m d'altitude, les Annapurna au Népal et le Cachemire à la frontière pakistanaise. Survol de la Birmanie aux frontières terrestres closes, pour me rendre au Vietnam, suivre le Mékong et découvrir les pays d'Indochine en moto et auto-stop : Laos, Cambodge, Thaïlande. Je rejoins alors la ceinture de feu par Kuala Lumpur (Malaisie), et Singapour : sauts de puce d'île en île indonésiennes jusqu'à Bali et Lombok. Troisième avion après 3 mois 1/2 entre terre et mer, pour rejoindre la Nouvelle Zélande et y fêter Noël (mon anniversaire) et le Nouvel An, avec en cadeau, la rencontre du capitaine des All Blacks. 1^{er} Janvier, traversée aérienne du Pacifique afin de rejoindre le Chili: en route pour Ushuaia par la Patagonie. Remontée par la côte Atlantique en passant par l'Argentine puis l'Uruguay pour retrouver une branche de ma famille maternelle émigrée depuis 3 générations, pour finir à Rio de Janeiro (Brésil). Retour à Londres chez le même inconnu m'ayant hébergé un an plus tôt pour ma première nuit autour du monde, avant de rentrer en stop jusqu'à Belleville. La boucle est bouclée !



Protège ta Terre

Rencontres, découvertes, expériences, échanges, survie, authenticité, partages, solidarité : tant de mots qui ont repris leurs sens en s'ancrant dans mon réel durant ces 335 jours de pérégrinations chez les autochtones de ces 21 pays.

Cette ouverture à l'inconnu et aux différences redonne vie : retour aux racines de l'Homme, nouveau contact avec le bonheur, la joie... en toute simplicité. Cet état d'esprit retrouvé, comme redevenu enfant, on prend alors la pleine dimension du **"tout est possible"**.

ECO-TOURISME : un projet local basé sur des expériences du monde

C'est ce retour aux origines que je souhaite proposer à tout un chacun qui n'a jamais osé, n'a jamais eu le temps, n'a jamais cru possible de partir ainsi, ou qui aimerait témoigner et faire bénéficier de cette liberté à nos concitoyens, en faisant tomber des barrières, des tabous, et la rendant accessible le temps d'un week-end ou de semaines authentiques, loin des sentiers battus par le « tourisme business ».

Voyages équitables chez l'habitant, partage de leur quotidien, rencontres culturelles, vacances nature et détente à la campagne en mode « découverte et aventure », avec un guide routard local et expérimenté qui vous fera vivre les émotions exaltantes des voyageurs autour du monde. Autant de vecteurs pour promouvoir une vie plus responsable, respectueuse, simple et équilibrée, en lien avec la réalité de notre Terre, tout en prenant plaisir hors du temps qui court dans nos sociétés occidentales.

OSEZ VIVRE VOS RÊVES !

Contactez-moi : Denis VANNIER

Mail : d.vannier@free.fr

Mobil : 0033 6 76 95 66 07

F.B. : Denis Tour du Monde

<http://denis-world-tour.villoison.net>



Naissances du 22 décembre au 1er Juillet 2013

GUKASYAN Edgar	22/12/2012	VERDUN
ROGIE Léa	19/01/2013	VERDUN
GUYOT Gabriel	06/02/2013	VERDUN
QUINQUET Kélia	16/02/2013	VERDUN
HERNANDEZ Jules	09/03/2013	VERDUN
PERSTNER Tenessy	10/03/2013	VERDUN
COUILLON Hinarapa	19/03/2013	VERDUN
BOUQUOT David	23/03/2013	VERDUN
LEFORT Lola	24/03/2013	VERDUN
GRISVARD Pauline	25/03/2013	VERDUN
REMETTER DAUTEL Olivia	27/03/2013	VERDUN
FOURNEAU Bryton	29/03/2013	REIMS
PERZ Tylan	06/04/2013	VERDUN
LOCQUENEUX Louis	08/04/2013	VERDUN
HERGOUSSI Calie	09/04/2013	VERDUN
BAGUE James	19/04/2013	VERDUN
LASSAUX Matthéo	04/05/2013	VERDUN
LACROIX Félix	14/05/2013	VERDUN
BARRERE Léo	17/05/2013	VERDUN
APPAIRE Lilly	19/05/2013	VERDUN
CHALOT Lyséane	29/05/2013	VERDUN
BIOLI Louane	13/06/2013	VERDUN
PELTRE Léo-Paul	17/06/2013	VERDUN
LOTTEAU Maël	22/06/2013	VERDUN
VUILLAUME Pyper	29/06/2013	BELLEVILLE SUR MEUSE
FOURNEAU Juliette	01/07/2013	BAR LE DUC

Mariages du 26 janvier 2013 au 29 Juin 2013

ROGER François et MALHERBE Edith	26/01/2013
SEGUIN Patrick et RENARD Martine	23/03/2013
BLANCHET Olivier et JEANNESSON Pauline	18/05/2013
GRISVARD Yannick et ROYER-NOEL Shirley	22/06/2013
RENAUD Quentin et MEYER Séverine	29/06/2013
FLOQUET Laurent et KOENIG Anne	29/06/2013

Décès du 1^{er} Janvier 2013 au 26 Juin 2013

PHILIPPART Simonne épouse BERARD	13/01/2013	à VERDUN
HUMMEL Alain	17/01/2013	à NANCY
KULA Michel	01/02/2013	à VERDUN
MEYER Léa veuve SYMONS	07/02/2013	à VERDUN
ROMAGNY Noël	14/02/2013	à VERDUN
GUERARDEL Thomas	08/03/2013	à BELLEVILLE SUR MEUSE
MAILFERT Line veuve PERIN	03/03/2013	à VERDUN
SINZOT Guy	06/05/2013	à VERDUN
NEBOUT Nadine	23/06/2013	à VANDOEUVRE LES NANCY
ANDRE Jean-Pierre	26/06/2013	à VERDUN

LEFÈVREGRAPHIC

CONCEPTION • IMPRESSION



lefevre.graphic@orange.fr

www.lefevre-graphic.com

VERDUN

Petit format

03 29 85 98 41

Grand format



**AMBULANCES - TAXIS - VSL
CLIMATISÉS**

DAILLY Jean et Fils sàrl



56, rue Gal de Gaulle
55430 BELLEVILLE
- BUREAU -

12, rue Gal Séré de Rivière
LES PLANCHETTES
55100 VERDUN



03.29.84.30.87

Agrément 55.01.77

Ecole de CONDUITE

19 Rue des Frères Boulhaut - VERDUN

Tél: 03 29 86 04 71



FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

Sur présentation de ce coupon

Nom:

Prénom:

Adresse:

N°Tél:

Offre valable du 01/08/2013 au 30/10/2013

Intermarché

SUPER

www.intermarché.com

**TOUS
UNIS
CONTRE
LA VIE
CHÈRE**

OUVERT
du LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30

STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24

6, rue du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE